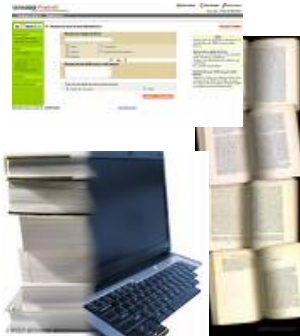


Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes
La société civile dans sa diversité



Travaux de la mandature 2007-2013

Sommaire

| | |
|--|------|
| ▪ Administration | p.3 |
| ▪ Agriculture | p.3 |
| ▪ Aménagement du territoire | p.4 |
| ▪ Collectivité territoriale | p.7 |
| ▪ Culture | p.9 |
| ▪ Economie | p.9 |
| ▪ Education - Enseignement supérieur | p.15 |
| ▪ Egalité | p.17 |
| ▪ Environnement | p.18 |
| ▪ Europe | p.23 |
| ▪ Exclusion | p.24 |
| ▪ Finances | p.25 |
| ▪ Formation professionnelle | p.27 |
| ▪ Institutions publiques | p.28 |
| ▪ International | p.29 |
| ▪ Prospective | p.29 |
| ▪ Recherche | p.34 |
| ▪ Social | p.34 |
| ▪ Sport | p.36 |
| ▪ Technologies de l'information et de la communication | p.37 |
| ▪ Tourisme | p.38 |
| ▪ Transport | p.39 |
| ▪ Urbanisme | p.43 |
| ▪ Vie associative | p.43 |

Contact

Marie-Caroline WUILLOT, Chargée de documentation
Ligne directe : 04 26 73 49 80 - mcwuillot@rhonealpes.fr

ADMINISTRATION

Projet d'action stratégique de l'Etat en Rhône-Alpes 2011-2013. Séance du 12-07-2011, avis 2011-08

Consulté par le préfet de région sur le projet d'action stratégique de l'Etat en Rhône-Alpes qui doit fixer les orientations à fort enjeu placées sous l'autorité préfectorale, le CESER a choisi de se prononcer sur l'aspect régional du projet. Il approuve le choix d'un nombre limité d'orientations prioritaires pouvant servir de cadre de référence à l'action de l'Etat en région autour de quatre enjeux majeurs : le développement économique ; la cohésion ; la gestion des risques climatiques, naturels et technologiques ; l'anticipation pour préserver ressources et patrimoines nécessaires aux générations futures.

ETAT/POLITIQUE PUBLIQUE/PREFECTURE
RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

AGRICULTURE

Avis sur le Plan régional de l'agriculture durable. Séance du 20-01-2012, avis 2012-01

Le Plan régional de l'agriculture durable (PRAD) définit les grandes orientations de la politique agricole et agro-industrielle de l'Etat dans la région pour 7 ans. Il prend en compte les spécificités des territoires ainsi que l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Si le CESER Rhône-Alpes approuve globalement la démarche engagée, il plaide dans cet avis pour une meilleure articulation de l'action de l'Etat avec les politiques territoriales.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE/ECONOMIE AGRICOLE/DEVELOPPEMENT
DURABLE/PLAN REGIONAL DE L'AGRICULTURE DURABLE : PRAD/REGION RHONE-
ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Des produits rhônalpins au service de la qualité alimentaire. Séance du 06-07-2010, contribution 2010-10

Après un état des lieux passant au crible les dynamiques observées en matière de démarches qualité, d'innovation, de circuits courts, de production biologique, le CESER met en évidence les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'alimentation. Les préconisations mettent en avant la nécessité de renforcer les synergies et de créer de véritables têtes de réseaux régionales dans un certain nombre de domaines, notamment les circuits courts et la restauration collective. Il suggère également de mettre en place une meilleure gouvernance des filières agroalimentaires qui associe mieux les consommateurs, les environnementalistes et les syndicats de salariés, ainsi que l'Etat et la Région aux instances rassemblant aujourd'hui les professionnels.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE/QUALITE/SECURITE
ALIMENTAIRE/NUTRITION/PATRIMOINE CULTUREL/GASTRONOMIE

[Télécharger la contribution](#)

**AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE****Les services au public en Rhône-Alpes : innover pour répondre aux besoins d'intérêt général.** Séance du 08-10-2013, contribution n°2013-22

Un ensemble de services (publics et privés) s'avèrent nécessaires aux populations et indispensables à la vie des territoires. La question de l'adaptation et du renforcement de l'offre de services au public représente un enjeu majeur pour un grand nombre de territoires de Rhône-Alpes, qu'ils soient ruraux ou périurbains. Le CESER identifie différents leviers pour agir : l'information sur l'offre de services existants ; l'impulsion d'une dynamique de développement à l'échelle du bassin de vie ; la promotion d'une mutualisation anticipée et volontaire ; l'amélioration de l'accès aux services en panachant les accès physiques et numériques... Pour le CESER, il faut raisonner, en terme de territoires prioritaires, mais aussi de dynamique territoriale et de réponse aux besoins des populations.

SERVICE PUBLIC/SERVICE D'INTERET GENERAL/AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE/MUTUALISATION DES SERVICES ET DES MOYENS/TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Rhône-Alpes et le bassin lémanique, un destin commun ? Séance du 17-09-2013, contribution n°2013-19

Dans sa contribution sur le bassin lémanique, le CESER s'interroge sur la possibilité d'un destin commun entre Rhône-Alpes et la métropole lémanique. Après un historique des relations entre Lyon et Genève, le CESER s'intéresse aux spécificités, ainsi qu'aux atouts et faiblesses des deux métropoles, mais également de la région Rhône-Alpes et de la zone transfrontalière. Le CESER termine par des suggestions pour une meilleure synergie entre la métropole lémanique et les pôles de Rhône-Alpes, proposant des pistes de collaboration afin de tisser des réseaux autant physiques qu'économiques et sociaux.

METROPOLE/METROPOLISATION/RESEAU DE VILLES/BASSIN LEMANIQUE/RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Le bilan d'exécution du contrat de projets Etat - Région au 31-12-2012.

Séance du 14-05-2013, avis n°2013-08

Consulté par le Conseil régional sur le bilan d'exécution du contrat de projets Etat-Région, le CESER prend acte de la poursuite d'un rythme d'exécution globalement satisfaisant, tout en appelant à la vigilance. Il souhaite que l'année 2013, dernière année de la période contractualisée, soit celle d'une préparation très active d'un nouveau contrat, sous la responsabilité de l'Etat et de la Région.

CONTRAT DE PROJETS ETAT-REGION : CPER /BILAN/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Contribution CESER Massif Central : déclaration commune des CESER du Massif Central sur la convention interrégionale de massif et le programme opérationnel plurirégional de massif au-delà de 2013. Séance du 26-02-2013, contribution n°2013-03B

La déclaration des CESER du Massif Central (Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes) tire de premiers éléments d'analyse du programme interrégional de massif et formule des propositions sur les suites à donner au-delà de 2013.

CONVENTION INTERREGIONALE DE MASSIF/MASSIF CENTRAL

[Télécharger la contribution](#)

Révision du schéma interrégional d'aménagement et de développement du massif des Alpes. Séance du 08-01-2013, avis n°2013-02B

Le CESER Rhône-Alpes s'était exprimé en 2006 sur le schéma interrégional d'aménagement et de développement du massif des Alpes, validé par le Comité de massif. Après un état des lieux, le schéma détaillait les enjeux du massif à moyen terme. Cette seconde partie du document, consacrée aux enjeux et objectifs, est aujourd'hui l'objet d'une révision. Aussi le CESER Rhône-Alpes est-il amené à donner son avis sur le projet de texte modifié par rapport à la version de 2006.

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ESPACES RURAUX/MONTAGNE/SCHEMA INTERREGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DES MASSIFS/PROSPECTIVE

[Télécharger l'avis](#)

Plan Rhône au-delà de 2013 : propositions des CESER du Sud-Est.

Séance du 07-12-2012, avis n°2012-22

Quatre des cinq CESER du bassin fluvial Rhône Saône (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) ont été invités par les Exécutifs régionaux à formuler des propositions pour le Plan Rhône au-delà de la période contractuelle en cours 2007-2013. A la suite d'un premier rapport d'étape, remis en juin 2012, les CESER ont choisi de présenter un document de propositions interrégionales sur un périmètre élargi par rapport au linéaire fluvial auquel s'ajoutent plusieurs contributions thématiques, autour du transport fluvial, de la culture du fleuve, des inondations et de la ressource en eau. Les CESER du Sud-Est se prononcent ainsi sur les contenus du Plan Rhône au-delà de 2013 et appellent de leurs vœux une vision stratégique interrégionale pour un projet européen de grande vallée Saône Rhône.

COOPERATION INTERDEPARTEMENTALE ET INTERREGIONALE/EAU/INNONDATION/PATRIMOINE CULTUREL/TRANSPORT FLUVIAL/PROSPECTIVE/REGION RHONE-ALPES/REGION BOURGOGNE/REGION FRANCHE-COMTE/REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON/REGION PACA/RHONE {FLEUVE}/SAONE {RIVIERE}

[Télécharger l'avis](#)

Evolution des modalités opérationnelles des contrats de développement durable de Rhône-Alpes. Séance du 20-03-2012, avis n°2012-11

Consulté sur un projet d'ajustement de la politique des contrats de développement durables Rhône-Alpes (CDDRA), le CESER approuve la recherche d'une politique plus rigoureuse. Cependant, pour le CESER, des questions demeurent, notamment quant à la définition du caractère structurant des actions à mener, ainsi que sur la qualité de la gouvernance et la confiance accordée aux acteurs de terrain. Pour le CESER, le dialogue doit toujours être privilégié à la gouvernance centralisée. Aussi prône-t-il une démarche contractuelle respectant pleinement le principe de subsidiarité, valorisant le rôle des acteurs socioéconomiques de terrain et permettant une nouvelle dynamique pour les conseils de développement.

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DURABLE RHONE-ALPES : CDDRA/EVALUATION DES POLITIQUES REGIONALES/REGIONRHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Pôle métropolitain Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole, communautés d'agglomération Portes de l'Isère et pays Viennois. Séance du 20-01-2012, avis n°2012-03

Après avoir rappelé les conditions d'une métropolisation réussie, le CESER Rhône-Alpes présente son avis sur le projet de pôle métropolitain, porté par les quatre agglomérations et encadré par la loi. Le CESER s'interroge cependant sur la création d'un échelon supplémentaire d'intervention publique et ce d'autant plus que le périmètre concerné est marqué par des discontinuités. Pour le CESER, une coordination doit être assurée entre ce nouvel échelon et la Région, la plupart de ses compétences stratégiques étant concernées. Aussi, pour la réussite de ce projet, le CESER appelle-t-il de ses vœux dialogue et valeur ajoutée globale.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/POLE METROPOLITAIN/METROPOLE/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION/TRANSFERT DE COMPETENCES/GRAND LYON/SAINT-ETIENNE METROPOLE/PORTES DE L'ISERE/PAYS VIENNOIS

[Télécharger l'avis](#)

Pour un management territorial en Rhône-Alpes : quelle dynamique de projets structurant l'aménagement du territoire. Séance du 12-12-2011, contribution n°2011-19

En Rhône-Alpes, les procédures territoriales et les projets de territoires foisonnent, à toutes les échelles d'action. Sans chercher à être exhaustif, le CESER en a repéré plusieurs centaines, avec des pratiques de gouvernance très diverses, un manque de cohérence et une complexité qui pénalisent le développement de Rhône-Alpes et la démocratie. Le CESER s'interroge sur la gestion de l'organisation de ces territoires de projet, c'est-à-dire sur le management territorial, et en particulier sur le rôle de la Région. Il recommande le recours à quelques principes d'action et la recherche d'une optimisation dans tous les projets, notamment en matière d'efficience. Il appelle la Région à entraîner d'urgence les collectivités publiques de Rhône-Alpes vers la définition d'une vision stratégique et partagée pour l'avenir de Rhône-Alpes, avec la clarification des compétences permise par la loi.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/GOUVERNANCE/DEVELOPPEMENT LOCAL/EVALUATION/PLANIFICATION REGIONALE/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

La directive territoriale d'aménagement des Alpes du Nord. Séance du 02-02-2010, avis n°2010-02B

Le CESR rappelle son attachement à une directive territoriale d'aménagement (DTA) faisant prévaloir quelques grands enjeux majeurs et stratégiques pour une ambition métropolitaine dans les Alpes du Nord. Il partage globalement le diagnostic et les objectifs de la DTA et rappelle que les orientations opposables de la DTA doivent respecter clairement l'équilibre affiché entre protection et développement. Il termine en insistant sur son attachement à une DTA opposable et en demandant que l'on se donne tous les atouts pour faciliter l'application de ce document juridique dans l'esprit d'un développement raisonné des Alpes du Nord.

DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMENAGEMENT/URBANISME
ALPES DU NORD/SILLON ALPIN

[Télécharger l'avis](#)

**COLLECTIVITE
TERRITORIALE****Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes
2010-2013 [Bilan à mi-mandature].** Octobre 2013

Le bilan porte sur les 3 dernières années de la mandature 2007-2013. Les différents avis et contributions votés par l'Assemblée ainsi que les rencontres et les colloques sont présentés par grandes thématiques, mettant l'accent sur les rôles de vigie, d'éclaireur et de médiateur que le CESER a endossés durant cette mandature 2007-2013. Un éclairage particulier est apporté aux initiatives structurantes proposées par le CESER, telles que le hub de la finance, l'Institut Confluences ou la création de PREVECO, premier indicateur régional avancé.

CESER/BILAN/MANDATURE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger le bilan 2010-2013](#)

Travaux d'évaluation menés par la Région en 2012. Séance du 14-05-2013,
avis n°2013-09

Consulté sur les évaluations de l'année 2012 de deux politiques à fort enjeu budgétaire que sont les lycées et les TER, le CESER salue la qualité des travaux conduits par les cabinets d'évaluation, tout en regrettant le manque de données chiffrées disponibles pour en appréhender véritablement l'efficacité.

EVALUATION DES POLITIQUES REGIONALES/LYCEE/TER/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Dynamique généralisée d'évaluation des politiques régionales en Rhône-Alpes. Séance du 06-02-2012, avis n°2012-06

Le CESER Rhône-Alpes est consulté sur un projet de délibération du Conseil régional devant faire évoluer la démarche d'évaluation des politiques régionales. Il formule d'abord plusieurs recommandations générales, puis relève avec intérêt des évolutions intéressantes dans le document qui lui est soumis. Il souligne enfin son attachement à la progression de la culture d'évaluation.

EVALUATION DES POLITIQUES REGIONALES/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Réforme des collectivités locales : bilan des travaux du groupe de travail au 21 janvier 2011. Bureau du 22-03-2011, note n°2011-03B

Le groupe de travail du CESER sur l'élaboration des réformes de l'organisation territoriale et de la fiscalité locale, en fonction depuis janvier 2009, considère que le plus fort impact de la réforme pour Rhône-Alpes devrait résulter de deux dispositions introduites au cours du débat parlementaire : l'organisation de pôles métropolitains susceptibles de capter davantage que dans d'autres régions une part majeure de la gouvernance en matière d'innovation et de développement économique ; le renvoi à la Région et aux Départements du soin de clarifier leurs compétences à travers un Schéma d'organisation des compétences et de mutualisation des services. Le CESER estime que Rhône-Alpes doit innover face à ces évolutions : il faut favoriser la représentation de la société civile dans les nouveaux lieux décisionnels des politiques publiques.

REFORME/FISCALITE LOCALE/COMPETENCE/GOUVERNANCE

[Télécharger la note](#)**Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes 2007-2010 [Bilan à mi-mandature].** Novembre 2010

Retour sur les 3 premières années de la mandature 2007-2013 à travers les avis et contributions votés par l'Assemblée et les rencontres et conférences thématiques. Au cours de cette période, le CESER a su s'emparer de thèmes majeurs et d'actualité. Sa culture porte désormais l'empreinte de sa démarche de prospective, initiée au début de cette mandature. L'organisation de colloques et de rencontres a permis d'élargir l'audience du CESER. L'Assemblée s'est également impliquée sur l'animation, avec, à titre d'exemple, la mise en place, sous son portage, de la Conférence permanente de l'exclusion. Enfin, son anticipation avec des méthodes de travail adaptées pour la préparation des Etats généraux de l'industrie en Rhône-Alpes lui a permis d'entamer un travail collaboratif avec ses partenaires institutionnels et naturels, source d'enrichissement réciproque.

CESER/BILAN/MANDATURE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger le bilan à mi-mandat](#)**Réflexion du CESR sur la réforme des collectivités locales.** Séance du 20-01-2009, contribution n°2009-04

Au moment où le comité pour la réforme des collectivités locales, présidé par Edouard Balladur, élabore son rapport au président de la République, le comité opérationnel du CESR Rhône-Alpes présente une note dans laquelle il s'interroge sur les enjeux et les principes de la décentralisation. Après avoir rappelé l'importance d'une réflexion sur la place et le rôle de la Région, le CESR lance 8 pistes de réflexion et interrogation, parmi lesquelles, le statut des aires métropolitaines, le renforcement de la société civile organisée à travers le CESR, la clarification du système de finances locales, les conséquences pour la Région d'une transformation de son rôle et de ses attributions.

REFORME/REGION/DECENTRALISATION/GOUVERNANCE

[Télécharger la contribution](#)

CULTURE**Culture du fleuve Rhône : un intérêt local, interrégional et européen.**Séance du 25-09-2012, contribution n°2012-18

Dès l'origine du Plan Rhône, le patrimoine culturel fluvial avait été annoncé comme fondateur. Aussi, après avoir montré en quoi le fleuve Rhône fut, de la préhistoire au 21ème siècle, un axe majeur d'échanges et de civilisation, la contribution du CESER propose des orientations pour dynamiser l'utilité sociale et populaire du fleuve. Le CESER souligne ainsi combien le patrimoine culturel du Rhône et de la Saône doit être un ferment de création de richesses, tout en s'inscrivant dans une dimension européenne. Il propose notamment la mise en place d'une gouvernance adaptée, respectant une logique d'échelle. Pour le CESER, une structure fédératrice franco-suisse doit sans attendre porter des projets d'ensemble susceptibles de réveiller la conscience collective.

RHONE (FLEUVE)/SAONE (RIVIERE)/PATRIMOINE CULTUREL/PLAN
RHONE/COOPERATION INTERREGIONALE/GOUVERNANCE/COOPERATION
TRANSFRONTALIERE/SUISSE[Télécharger la contribution](#)**ECONOMIE****Les services : leviers indispensables à la croissance économique des territoires. Tome 2 Les services aux particuliers.** Séance du 08-10-2013, contribution n°2013-20

La problématique des services aux particuliers s'inscrit dans la suite de la démarche initiée par le CESER sur l'industrie puis sur les services aux entreprises. Dans certains cas, la césure services aux entreprises et aux particuliers peut être artificielle. Le service aux particuliers comporte aussi ses propres contraintes, directement en relation avec le consommateur final. Il est davantage sensible aux évolutions sociétales et aux contraintes qui pèsent sur le budget des ménages dans une période économique difficile. L'angle de réflexion de la commission consiste à appréhender les services aux particuliers comme levier de développement des territoires, et à identifier leur rôle dans la dynamique économique des territoires. Après un zoom sur 9 secteurs, le CESER a identifié les enjeux majeurs et propose cinq orientations pour le soutien des services aux particuliers en région.

SERVICES/SERVICES AUX PARTICULIERS/SERVICES A LA
PERSONNE/ARTISANAT/HOTELLERIE/RESTAURATION/ASSURANCE/MUTUELLE/BANQUE/
PROFESSION LIBERALE/PROFESSION JURIDIQUE/IMMOBILIER/FORMATION
CONTINUE/ACTION CULTURELLE/EMPLOI/RHONE-ALPES[Télécharger la contribution](#)**Réussir l'entrée des jeunes en emploi stable : un enjeu d'avenir pour l'économie rhônalpine.** Séance du 09-07-2013, contribution n°2013-15

Après un état des lieux de la situation des jeunes face à l'emploi en Rhône-Alpes et une analyse des effets de la crise économique sur leurs parcours, le CESER identifie les principaux obstacles à l'accès des jeunes à un emploi stable, et analyse les forces et faiblesses des dispositifs mis en oeuvre pour y répondre. Il termine en proposant des solutions concrètes pour améliorer ou renforcer les dispositifs existants.

JEUNE/POLITIQUE DE L'EMPLOI/CHOMAGE/INSERTION
PROFESSIONNELLE/COMPETENCE PROFESSIONNELLE/FORMATION DES
JEUNES/ORGANISATION DE LA FORMATION/ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE/TUTORAT/RHONE-ALPES[Télécharger la contribution](#)

Les services : leviers indispensables à la croissance économique des territoires. Tome 1 Les services aux entreprises. Séance du 25-01-2013, contribution n°2013-02

La contribution du CESER, organisée en deux tomes, a pour objectif de mieux identifier le secteur des services, d'en cerner les enjeux et de tracer des pistes d'actions et de propositions. Le premier tome est consacré aux services aux entreprises : définition et périmètre, poids des services dans l'économie nationale et régionale. Il présente une focale de plusieurs types de services aux entreprises en Rhône-Alpes et détaille les enjeux pour le développement économique. Il termine par des préconisations visant à faciliter l'accessibilité des entreprises à l'ensemble des services du territoire, à intégrer et augmenter le rôle des services dans les processus d'innovation, ou encore à capitaliser sur les TIC pour développer de nouvelles activités ou favoriser la montée en puissance d'activités existantes.

SERVICES/SERVICES AUX ENTREPRISES/CONSEIL AUX
ENTREPRISES/INTERIM/LOGISTIQUE/RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Epargne régionale et financement des entreprises et des collectivités locales. Les actes du Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes, 12-12-2011, Lyon

Dans le cadre de sa contribution aux états généraux de l'industrie, le CESER Rhône-Alpes a fait un certain nombre de propositions relatives au financement des entreprises, parmi lesquelles la mobilisation d'une épargne régionale en faveur du développement économique, et notamment à destination des PME de Rhône-Alpes. Après avoir travaillé à la mise en oeuvre d'un pôle d'orientation financière, le CESER souhaite approfondir le volet épargne. Tracer des pistes de réflexion en s'appuyant sur l'expérience des acteurs est l'objectif de cette table ronde.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/FINANCEMENT DES ENTREPRISES/EPARGNE

[*Télécharger les actes*](#)

Cartographie des PME à potentiel et des entreprises de taille intermédiaire du secteur industriel et des services à l'industrie de la région Rhône-Alpes. Synthèse, juillet 2011

Dans le cadre des états généraux de l'industrie, le CESER avait fait le constat d'une nécessité de disposer d'une information statistique précise sur le tissu industriel régional. L'un des sujets à développer pour la connaissance du tissu concerne les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les PME à fort potentiel, susceptibles de devenir des ETI. La Banque de France, déjà contributeur au groupe PREVECO du CESER, s'est vue confier l'identification des caractéristiques des ETI et notamment leur levier de développement afin d'aider à l'identification de PME à fort potentiel susceptibles de devenir des ETI. Pour compléter l'analyse, le CESER a mené 6 entretiens individuels auprès de chefs d'entreprises d'ETI rhônalpines, afin d'essayer d'identifier des leviers, des facteurs de réussite partagés entre les ETI, et de proposer des pistes de réflexion.

ENTREPRISE/PME/INDUSTRIE/SERVICES AUX ENTREPRISES

[*Télécharger la synthèse*](#)

Emplois verts. Séance du 11-10-2011, avis n°2011-16

Sollicité par le Conseil régional sur les potentialités et opportunités offertes par la croissance verte en termes d'emploi, le CESER pointe les évolutions majeures (environnementales, réglementaires, technologiques, sociétales) qui agissent sur le tissu économique du territoire régional et leurs conséquences en termes d'emplois, métiers et compétences. Il en ressort que l'essentiel des métiers concernés par la croissance verte correspond à des métiers existants pour lesquelles des adaptations sont nécessaires en termes de compétences et donc de formation. Le CESER souligne le rôle crucial des politiques de développement économique et de formation professionnelle et recommande à la Région de mettre en place un observatoire régional des emplois et des métiers liés à l'économie verte, de structurer les filières de la croissance verte et d'accompagner les transitions et mobilités professionnelles dans le cadre de la politique régionale de formation professionnelle. (d'après l'éditeur)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE/ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE/VEHICULE PROPRE

[Télécharger l'avis](#)

Les mutations économiques en Rhône-Alpes. Séance du 12-07-2011, note n°2011-11

Le CESER a décidé d'entamer mi 2009 un travail sur les mutations économiques consécutives à la crise. Après un premier avis intitulé "La crise : quelles mutations pour Rhône-Alpes ?" et l'avis sur la "Stratégie régionale de développement économique et d'innovation", le CESER souhaite, dans ce troisième volet, approfondir le thème des mutations sous trois angles importants et complémentaires : le développement à l'international, une géopolitique à l'échelon territorial et une gouvernance ou plutôt une "gouvernabilité" adaptée. L'ambition du CESER n'est pas de préconiser des actions, mais plutôt de procéder à des réflexions, des orientations, et à examiner des pistes de réflexion, avec une vision prospective. (d'après l'éditeur)

ECONOMIE INTERNATIONALE/GEOPOLITIQUE/GOUVERNANCE
REGION RHONE-ALPES

[Télécharger la note](#)

Les stratégies régionales 2011-2015 : de développement économique et d'innovation (SRDEI), de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Séance du 15-02-2011, avis n°2011-01

Considérant que le triangle de la connaissance entre entreprises, organismes de recherche et établissements d'enseignement supérieur est au coeur de la dynamique d'innovation, le CESER Rhône-Alpes a choisi d'émettre un avis unique sur les parties communes des deux stratégies. Dans son avis global, le CESER insiste plus particulièrement sur le lien entre stratégie et gouvernance d'une part et, d'autre part, sur l'innovation comme levier essentiel permettant, sur le long terme, le développement des entreprises et de l'emploi en Rhône-Alpes. Le CESER poursuit avec des commentaires ciblés sur chacune des stratégies, et insiste sur l'importance de l'anticipation et sur le rôle de chef de file de la collectivité régionale.

INNOVATION/RECHERCHE/ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/DEVELOPPEMENT
ECONOMIE/DEVELOPPEMENT LOCAL/CLUSTER/POLE DE
COMPETITIVITE/PME/FINANCEMENT DES ENTREPRISES

[Télécharger l'avis](#)

Optimiser les écosystèmes d'innovation en Rhône-Alpes. Séance du 14-12-2010, contribution n°2010-21

S'interrogeant sur la capacité d'un territoire à créer des lieux propices à l'innovation, la contribution du CESER vise à mettre en évidence la manière dont les systèmes locaux d'innovation peuvent favoriser des espaces de l'innovation et de la créativité, au service du développement économique et de l'emploi. Elle cherche à déterminer quelles sont les « spécificités » communes aux systèmes d'innovation performants et identifie les leviers nécessaires à leur mise en oeuvre en Rhône-Alpes. Les propositions formulées dans ce rapport visent à identifier les « bonnes pratiques » au service de l'innovation et de proposer des pistes pour favoriser des interactions formelles et informelles entre les entreprises, les centres de recherche, les universités et les écoles pour des pratiques d'innovation ouverte.

INNOVATION/RECHERCHE/ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR/INDUSTRIE/ENTREPRISE/VALORISATION DE LA RECHERCHE/RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

[Télécharger la contribution](#)

Un pôle régional d'orientation financière en Rhône-Alpes. Séance du 09-11-2010, contibution n°2010-18

Inscrite dans le prolongement des Etats généraux de l'industrie (EGI) la contribution du CESER précise, en les agençant, deux propositions : l'extension de la plateforme d'orientation financière pilotée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et Oséo ; le Fonds régional d'investissement (FRI). Le moyen proposé pour mener à bien le projet de la plateforme est la création d'un "hub" de la finance régionale qui fonctionnerait comme un système de repérage et de mise en réseau des solutions de financement pour les entreprises. Pour mener à bien ce projet, le CESER propose la constitution d'un comité de pilotage associant l'Etat, la Région, les acteurs de la communauté bancaire et financière ainsi que les partenaires sociaux.

FINANCEMENT DES ENTREPRISES/PME/TPE

[Télécharger la contribution](#)

Accent sur des initiatives en Rhône-Alpes à la suite des Etats généraux de l'industrie. Séance du 21-05-2010, contribution n°2010-07

La contribution du CESR pointe les conditions économiques, financières et sociales à réunir pour une dynamique de l'économie régionale et de l'innovation. Dans le prolongement des Etats généraux de l'industrie, il s'agit de mettre un coup de projecteur sur un certain nombre d'actions : miser sur le potentiel technologique et l'innovation ; parier sur les hommes et les organisations ; favoriser une vision de la finance régionale au service de projets industriels et économiques régionaux ; doter la région d'un cadre d'analyse commun au service de l'action.

INNOVATION/PLATEFORME TECHNOLOGIQUE/PME/SYSTEME BANCAIRE/FINANCEMENT
DES ENTREPRISES/FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE/MANAGEMENT/EMPLOI/INFORMATION ECONOMIQUE

[Télécharger la contribution](#)

La crise : quelles mutations pour l'économie en Rhône-Alpes ? Séance du 23-03-2010, contibution n°2010-04

Après une présentation du contexte extérieur, mondial, européen et national, puis une analyse de l'impact sociétal de la crise sur les salariés, le dialogue social, les consommateurs et les entreprises, le CESR s'intéresse aux spécificités rhônalpines, dans le cadre du schéma régional de développement économique (SRDE), pointant les activités régionales, les filières et les territoires, les pôles de compétitivité. Il détermine ensuite les leviers stratégiques à mobiliser et propose des pistes d'actions régionales pour le moment où des signes de reprise

se manifesteront. L'objectif est de tenter de répondre aux questions relatives aux mutations que cette crise suscite en Rhône-Alpes, tant sa capacité à intégrer ces mutations conditionnera son positionnement dans l'après-crise. Le CESR intègre dans cette contribution les orientations qu'il a portées dans le cadre des états généraux de l'industrie et fait 11 propositions pour Rhône-Alpes.

ECONOMIE INTERNATIONALE/ECONOMIE LOCALE/CRISE
ECONOMIQUE/EMPLOI/SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE/INDUSTRIE/SOUS-TRAITANCE/POLE DE COMPETITIVITE/RELANCE
ECONOMIQUE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Etats généraux de l'industrie : contribution du CESR Rhône-Alpes. Séance du 24-11-2009, contribution n°2009-25

Après avoir rappelé l'importance et la fragilité de l'industrie en Rhône-Alpes, le CESR propose de relever les défis de l'industrie régionale en répondant à 4 questions, s'intéressant tour à tour au pilotage des stratégies industrielles innovantes ; à la stimulation des capacités d'innovation des entreprises ; au renforcement des capacités humaines ; au développement technologique et géographique des entreprises industrielles rhônalpines.

INDUSTRIE/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/INNOVATION/COMPETITIVITE/SOUS-TRAITANCE/SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/COMPETENCE PROFESSIONNELLE/MANAGEMENT/AIDE ECONOMIQUE/FINANCEMENT

[Télécharger la contribution](#)

Preveco : la construction d'un indicateur régional avancé : une innovation méthodologique et des premiers résultats. Séance du 17-03-2009, contribution n° 2009-07

Le CESR a souhaité faire évoluer sa contribution annuelle sur la situation économique et sociale vers plus d'anticipation de la conjoncture régionale plutôt qu'une analyse des tendances passées. En fédérant les producteurs régionaux d'informations économiques et en s'appuyant sur des économistes experts en prévision économique, le CESR a élaboré un indicateur utile pour l'anticipation économique des acteurs régionaux. Ces premières prévisions ont permis de montrer que Rhône-Alpes est en récession depuis le 3ème trimestre 2008 et que la récession prévue est plus forte en 2009 pour Rhône-Alpes que pour l'ensemble du territoire national.

CONJONCTURE ECONOMIQUE/PREVISION ECONOMIQUE/INDICATEUR ECONOMIQUE
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Le commerce de proximité. Séance du 17-03-2009, avis n°2009-06

Après un état des lieux du commerce de proximité en Rhône-Alpes, le CESR propose une analyse des évolutions du secteur de la distribution, de son environnement et des comportements des consommateurs, afin d'identifier les leviers permettant de développer et de pérenniser le commerce de proximité ainsi que les échelons d'intervention pertinents. Pour répondre à ces enjeux, le CESR fait 13 propositions, considérant qu'au-delà de l'aspect purement économique, c'est l'harmonie territoriale et avec elle la qualité de la vie sociale qui sont en jeu.

COMMERCE DE PROXIMITE/CONSOMMATION/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Etat d'avancement de la démarche régionale généralisée d'évaluation et sur l'évaluation du volet économique des contrats de développement Rhône-Alpes. Séance du 23-09-2008, avis n°2008-08

Le CESR, à la demande de l'Exécutif régional, porte une appréciation sur la démarche généralisée d'évaluation des politiques régionales. Il exprime sa satisfaction sur la mise en œuvre du suivi évaluatif de certaines politiques et du Comité régional de l'évaluation du contrat de projets et des programmes européens. Concernant l'évaluation du volet économique des contrats de développement Rhône-Alpes, le CESR estime que le cabinet d'évaluation répond assez faiblement aux trois questions du cahier des charges. Le CESR suggère une piste pour que soient traitées effectivement et de façon concrète les trois questions évaluatives posées. Il s'interroge sur les suites données à cette évaluation, une nouvelle génération de contrats venant en effet d'être refondée par le Conseil régional en juillet 2008 avant même la présentation des résultats de l'évaluation du volet économique.

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DE RHONE-ALPES/EVALUATION DES POLITIQUES REGIONALES/REGION RHONE-ALPES
RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Le développement des PME à l'international. Séance du 17-06-2008, contribution n°2008-06

Après un état des lieux portant sur les PME, les exportations et les secteurs d'exportation en France et en Rhône-Alpes, la contribution du CESR s'intéresse aux outils et aides existants, puis propose un diagnostic des performances des entreprises rhônalpines à l'international, terminant par des comparaisons avec d'autres pays (Allemagne, Italie, Espagne, Suisse, Chine). En fin de contribution, le CESR fait part de ses préconisations, parmi lesquelles : accentuer l'enseignement des langues étrangères ; développer le nombre de commerciaux dédiés à l'international ; impliquer l'ensemble des salariés en faveur de la qualité et de l'innovation, jugées incontournables au développement durable des PME à l'étranger.

PME/COMMERCE INTERNATIONAL/COMMERCE EXTERIEUR/EXPORTATION/EMPLOI
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Preveco : étude des perspectives économiques et sociales en Rhône-Alpes en 2008. Séance du 01-04-2008, contribution n°2008-04

La contribution du CESR, désormais intitulée PREVECO (prévision de la situation économique et de l'emploi en Rhône-Alpes) vise à identifier, dans un contexte international et national déterminant, les perspectives pour l'économie rhônalpine en 2008 et porte une attention particulière à certains territoires ou secteurs, compte tenu de leur importance en Rhône-Alpes et de leur spécificité (décolletage dans la Vallée de l'Arve, plasturgie sur le bassin d'Oyonnax, industrie agro-alimentaire, logistique et tourisme).

ECONOMIE LOCALE/CONJONCTURE ECONOMIQUE/PREVISION ECONOMIQUE/SECTEUR D'ACTIVITE/EMPLOI/TEXTILE-HABILLEMENT-CUIR/ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE/FILIERE VINI-VITICOLE/COMMERCE EXTERIEUR/TRANSMISSION D'ENTREPRISE/REPRISE D'ENTREPRISE/CREATION D'ENTREPRISE
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

**EDUCATION -
ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR****Des leviers d'action pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Rhône-Alpes.** Séance du 08-10-2013, contribution n°2013-21

Sur la base d'un benchmark international, le CESER a identifié les principales caractéristiques du système rhônalpin d'enseignement supérieur et de recherche. La région Rhône-Alpes a longtemps été considérée comme un laboratoire de l'intervention régionale dans l'enseignement supérieur et la recherche. Face à la dynamique de métropolisation, l'action régionale doit aujourd'hui s'adapter et redéfinir ses priorités d'actions. Le CESER propose cinq axes de progrès afin d'en améliorer la cohérence et l'efficacité : renforcer l'action régionale, faire vivre des « territoires innovants », développer les échanges avec la société, soutenir la formation pédagogique des enseignants, améliorer l'orientation et l'insertion des étudiants.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/RECHERCHE/UNIVERSITE/POLE DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : PRES/INNOVATION/POLITIQUE REGIONALE/ REGION
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Améliorer la condition étudiante en Rhône-Alpes, un enjeu pour la réussite. Séance du 11-06-2013, contribution n°2013-13

S'intéressant plus particulièrement au logement, à la question des ressources et à la santé étudiante, le CESER émet plusieurs propositions d'actions pour améliorer la vie étudiante en Rhône-Alpes, dans l'objectif de favoriser la réussite des étudiants rhônalpins et de développer l'attractivité de l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/ETUDIANT/CONDITIONS DE VIE/TRAVAI ETUDIANT/LIEU
DE VIE ETUDIANT/LOGEMENT/SANTE/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Innovation : entrepreneurs, innovons ensemble avec l'enseignement supérieur. Actes du colloque AGERA/CESER Rhône-Alpes, 05-10-2011, Lyon

Colloque organisé en collaboration entre le CESER Rhône-Alpes et l'AGERA (Alliance des Grandes Ecoles de Rhône-Alpes) sur le thème de l'innovation. Quatre ateliers ont permis d'initier le débat sur le sujet, s'intéressant tour à tour aux mises en réseau innovantes, à la formation, au financement et à la culture de l'innovation. Les deux tables rondes étaient ensuite consacrées, l'une à la notion de territoires d'innovation et la seconde à la relation entreprises/innovation.

INNOVATION/ENTREPRISE

[Télécharger les actes](#)

Initiatives d'excellence des PRES de Lyon et Grenoble. Séance du 12-07-2011, contribution n°2011-10

Les PRES de Lyon et Grenoble participent à l'appel à projets "Initiatives d'excellence" lancé par le gouvernement dans le cadre du grand emprunt. Le CESER Rhône-Alpes a souhaité s'associer à ces candidatures qui engagent l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Rhône-Alpes. Après une étude approfondie des dossiers "GUI+" pour Grenoble et "Imagine" pour Lyon - Saint-Etienne, le CESER rappelle l'opportunité que représentent les IDEX pour le dynamisme régional, en s'appuyant sur une relation renforcée entre université, recherche et monde de l'entreprise. Le CESER identifie des clés de succès qui doivent

permettre aux dossiers rhônalpins de figurer dans la sélection finale des IDEX. Ces recommandations se situent dans la continuité des travaux du CESER sur le thème de l'innovation. (d'après l'éditeur)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/RECHERCHE/UNIVERSITE/FORMATION
INITIALE/INNOVATION/VALORISATION DE LA RECHERCHE/TRANSFERT DE
TECHNOLOGIE

[Télécharger la contribution](#)

Les pôles de compétitivité et les établissements d'enseignement supérieur en Rhône-Alpes : l'enjeu formation. Séance du 23-06-2009, contribution n°2009-15

La contribution du CESER met en évidence l'hétérogénéité des problématiques de compétences et de formation au sein des pôles. Elle souligne également la diversité des liens tissés avec les établissements d'enseignement supérieur. A partir des expériences conduites dans les 15 pôles présents en Rhône-Alpes, le CESER préconise de faire de la formation une ambition à l'échelle des pôles, où pôles d'enseignement supérieur et pôles de compétitivité contribueraient, par leurs apports mutuels, à l'offre territoriale de formation, notamment en développant des formations labellisées, en favorisant le développement de formations en apprentissage, ou en adaptant les offres de formation aux métiers émergents spécifiques aux pôles.

POLE DE COMPETITIVITE/RESEAU D'ENTREPRISES/ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/BESOIN
DE FORMATION/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

L'évaluation de la carte M'RA. Bureau du 07-10-2008, avis n°2008-10B

Dans son avis sur le rapport d'évaluation de l'utilisation de la carte M'RA, le CESER observe que 3 des 4 questions posées au cabinet d'évaluation trouvent réponse. Il note cependant que le rapport qui lui est soumis relève surtout d'un bilan d'activité d'un outil technique ne traitant pas tous les critères propres à une évaluation, et aborde ainsi peu les politiques en matière de formation, de culture et de sport.

CULTURE/LIVRE/SPORT/JEUNE/LYCEEN/APPRENTI/EVALUATION/REGION RHONE-ALPES
RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Pour une analyse partagée des enjeux et moyens en faveur d'un apprentissage de qualité en Rhône-Alpes. Séance du 20-11-2007, avis n°2007-23

Consulté pour formuler des propositions pour une meilleure orientation des fonds de l'apprentissage, le CESER rappelle tout d'abord les principes généraux, le contexte institutionnel et les choix politiques de la Région en matière d'apprentissage. Il propose ensuite une analyse du fonctionnement actuel, s'intéressant aux sources du financement de l'apprentissage, au système de collecte de la taxe d'apprentissage et aux différentes subventions et aides régionales. Le rapport termine par des propositions, parmi lesquelles la mise en place d'une démarche concertée entre tous les acteurs pouvant s'organiser autour d'une conférence des partenaires pour laquelle le CESER se propose d'être le catalyseur.

APPRENTISSAGE/APPRENTI/FINANCEMENT DE LA FORMATION/POLITIQUE REGIONALE
RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Egalité, inégalités, discriminations : agir en faveur de l'égalité des chances en Rhône-Alpes. Séance du 22-10-2013, contribution n°2013-23

Pour le CESER, la promotion de l'égalité des chances, vient enrichir les politiques de lutte contre les discriminations en mettant aussi l'accent sur l'amont, les inégalités de départ via l'accès à l'éducation, à la culture ; et l'aval, la réduction des effets des discriminations pour l'accès à l'emploi et au logement notamment. La promotion de l'égalité des chances nécessite une mobilisation de l'ensemble des organisations et en premier lieu du Conseil régional. C'est pourquoi le CESER propose, entre autres préconisations, l'émergence d'une agence régionale pour l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations en Rhône-Alpes.

EGALITE/EGALITE DES CHANCES/INEGALITES SOCIALES/DISCRIMINATION/POLITIQUES REGIONALES/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Egalité professionnelle femmes - hommes : un facteur de croissance et de cohésion sociale. Séance du 12-07-2011, contribution n°2011-09

Après un retour sur le genèse du principe d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sa traduction dans la législation, le CESER montre que, malgré une entrée massive des femmes sur le marché du travail, les inégalités persistent. Les auteurs démontrent alors l'enjeu stratégique de l'égalité professionnelle, en tant que facteur de croissance et en tant que facteur d'efficacité économique et sociale au sein de l'entreprise. Les leviers d'action en Rhône-Alpes sont ensuite présentés, parmi lesquels la mission d'animation régionale pour l'égalité et la mixité professionnelle, l'accompagnement des initiatives en faveur de l'égalité femme - homme dans les entreprises de Rhône-Alpes, la mise en place d'un observatoire régional de l'égalité professionnelle, ou encore les contrats territoriaux emploi formation (CTEF), vecteurs d'égalité entre les femmes et les hommes. Le CESER termine par des préconisations à l'attention des acteurs régionaux, et des pistes de réflexions à l'attention des partenaires sociaux.

EGALITE PROFESSIONNELLE/DISCRIMINATION/TRAVAIL FEMININ/TEMPS PARTIEL/NEGOCIATION COLLECTIVE/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

L'égalité des chances entre les femmes et les hommes : des acteurs mobilisés en Rhône-Alpes, une mission d'animation régionale pour l'égalité. Séance du 06-07-2010, contribution n°2010-09

Le CESR Rhône-Alpes a souhaité constituer un groupe d'étude pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et a également soutenu la création d'une mission d'animation régionale pour l'égalité et la mixité professionnelle. Cette note d'étape présente un panorama des acteurs mobilisés en Rhône-Alpes et propose un certain nombre d'orientations pour les travaux à venir du groupe d'étude.

EGALITE PROFESSIONNELLE/FEMME/DISCRIMINATION/ORIENTATION PROFESSIONNELLE/TRAVAIL/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

ENVIRONNEMENT

**Avis sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
avant enquête publique.** Séance du 22-10-2013, avis n°2013-25

Co-piloté par le Conseil régional Rhône-Alpes et l'Etat, le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) est un outil novateur d'aménagement qui associe protection de la biodiversité et des continuités écologiques avec le développement du territoire régional. Ayant déjà travaillé sur le thème de la trame verte et bleue en 2010, le CESER apporte son éclairage sur cette nouvelle démarche dont les enjeux pour le territoire sont nombreux. Dans son avis, le CESER propose de compléter le document par des préconisations sur les 7 orientations du plan d'actions qui doivent constituer des priorités pour le SRCE. Cependant, le succès de cette démarche se mesurera à travers son appropriation locale et la réalisation de projets concrets pour maintenir ou aménager les continuités écologiques.

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE/CONTINUITÉ
ECOLOGIQUE/CORRIDOR ECOLOGIQUE/BIODIVERSITE/AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE/RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

La prévention des risques naturels et technologiques : enjeu de société.

Séance du 17-09-2013, contribution n°2013-18

La région Rhône-Alpes est un territoire soumis à une multiplicité de risques naturels et technologiques. Après un rappel des principaux concepts, de la réglementation, du rôle des différents acteurs et des principales problématiques rencontrées à l'interface avec la société, le CESER fait part de ses propositions pour développer la culture du risque sur le territoire et favoriser les bonnes pratiques pour la mise en oeuvre du principe de précaution.

RISQUE/RISQUES INDUSTRIELS/RISQUES MAJEURS/RISQUES NATURELS/RISQUES
NUCLEAIRES/INSTITUT REGIONAL DES RISQUES MAJEURS : IRMA/PLAN DE
PREVENTION DES RISQUES/PREVENTION/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Transition énergétique : quel « mix » ? Colloque du Conseil économique,
social et environnemental régional Rhône-Alpes, Hôtel de Région, Lyon, 14-05-
2013

S'inscrivant dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, ce débat, réunissant des acteurs de la transition énergétique, aborde les conditions nécessaires pour que notre modèle énergétique puisse répondre aux défis environnemental et économique de demain. Les présentations des différents intervenants se sont intéressées au mix électrique et aux critères de choix des sources d'énergie, aux besoins en énergie au regard de la production nucléaire, au coût de l'énergie et à l'avenir de l'industrie, à l'équilibre offre/demande et à la gestion de l'intermittence. Les débats avec la salle ont ensuite porté sur les différents types d'énergie, énergies renouvelables, nouvelles énergies, énergies décarbonées..., ainsi que sur le coût et le financement des énergies, et les déchets nucléaires.

ENERGIE/TRANSITION ENERGETIQUE/ELECTRICITE/ENERGIE NUCLEAIRE/MAITRISE DE
L'ENERGIE/EFFICACITE ENERGETIQUE/SOBRIETE ENERGETIQUE/ RHONE-ALPES

[Télécharger les actes](#)

La transition énergétique au service de la performance économique et sociale. Séance du 14-05-2013, avis n°2013-10

Répondant au double objectif d'alimenter la préparation de son colloque sur l'énergie et de participer à la réflexion dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, le CESER Rhône-Alpes propose 7 priorités pour réussir la transition énergétique, à savoir : limiter et s'adapter au changement climatique ; diminuer le recours aux énergies fossiles ; soutenir la rénovation thermique des bâtiments ; développer les énergies renouvelables en tenant compte des contraintes ; assurer l'indépendance énergétique ; soutenir la recherche & développement et l'innovation ; maîtriser les coûts. A partir de ces priorités, le CESER Rhône-Alpes précise le mix énergétique attendu pour la France.

ENERGIE/TRANSITION ENERGETIQUE/ELECTRICITE/ENERGIES
RENOUVELABLES/ENERGIE NUCLEAIRE/MAITRISE DE L'ENERGIE/EFFICACITE
ENERGETIQUE/SOBRIETE ENERGETIQUE/ RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur les questions importantes concernant la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée. Séance du 09-04-2013, avis n°2013-06

Invité par le comité de bassin Rhône-Méditerranée à participer à la consultation sur les Questions importantes dans le cadre de la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée ainsi que sur le programme et le calendrier de travail de cette révision, le CESER Rhône-Alpes se satisfait que certains enjeux aient été identifiés. Il formule des propositions et recommande des pistes d'action.

SDAGE/EAU/COURS D'EAU/BASSIN VERSANT/RHONE {FLEUVE}/ RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur les questions importantes concernant la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne. Séance du 09-04-2013, avis n°2013-05

Invité par le comité de bassin Loire-Bretagne à participer à la consultation sur les Questions importantes dans le cadre de la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne ainsi que sur le programme et le calendrier de travail de cette révision, le CESER Rhône-Alpes formule dans son avis des propositions et recommande des pistes d'action.

SDAGE/EAU/COURS D'EAU/BASSIN VERSANT/LOIRE {FLEUVE}/ RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur le Plan Climat de la Région Rhône-Alpes : version 2. Séance du 12-03-2013, avis n°2013-04

Saisi par le Président du Conseil régional, le CESER Rhône-Alpes a rendu son avis sur les six documents qui lui étaient soumis. Si le CESER se satisfait dans son ensemble de cette seconde version plus étoffée, il fournit des propositions afin de compléter notamment la démarche régionale de lutte contre le changement climatique.

CLIMAT/PLAN CLIMAT REGIONAL RHONE-ALPES/PLAN CLIMAT ENERGIE
TERRITORIAL/CHANGEMENT CLIMATIQUE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur le projet de classement des cours d'eau du bassin Rhône Méditerranée. Séance du 08-01-2013, avis n°2013-01B

Sollicité par le Préfet coordonnateur de bassin Rhône Méditerranée sur le projet de classement des cours d'eau, dont l'objectif est de réduire les impacts des ouvrages construits, le CESER fait part de ses observations et formule des préconisations.

BASSIN RHONE MEDITERRANEE/COURS D'EAU/BASSIN VERSANT/TRAME BLEUE/
RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Parcs naturels régionaux et changement climatique. Séance du 19-06-2012, avis n°2012-16

Suite à ses avis sur le plan climat régional et sur le schéma régional climat air énergie (SRCAE) le CESER a voulu savoir comment la question climatique est prise en compte dans les stratégies territoriales des parcs naturels régionaux (PNR) de Rhône-Alpes afin d'identifier les leviers d'action mais aussi les limites rencontrées, ainsi que les éventuelles pistes pour faire évoluer les PNR vers une meilleure prise en considération du changement climatique en Rhône-Alpes. Pour ce faire le CESER a choisi d'examiner les principaux secteurs associés aux politiques climatiques des PNR : l'eau, l'énergie, la forêt, l'agriculture et le tourisme. Considérant que les PNR sont les structures les mieux indiquées pour apporter des réponses concrètes, le CESER insiste également sur l'importance de la gouvernance afin d'optimiser la mise en œuvre des projets, tout en laissant une place importante à l'expérimentation locale.

PARC NATUREL REGIONAL : PNR/CHANGEMENT DE
CLIMAT/EAU/ENERGIE/AGRICULTURE/FORET/TOURISME/GOUVERNANCE/REGION
RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur le schéma régional climat, air, énergie. Séance du 21-02-2012, avis n°2012-07

Le CESER partage dans son avis l'analyse du contexte énergétique présenté dans le schéma régional climat, air, énergie (SRCAE) et, face aux enjeux, prône un changement de paradigme pour réussir la transition énergétique. Pour le CESER, il faut ainsi revoir le modèle de croissance : promouvoir le développement des énergies renouvelables, mais surtout évoluer vers un système énergétique englobant offre et demande, fondé sur la sobriété et l'efficacité énergétique. Le CESER rappelle également son attachement à un bouquet énergétique, qui devra cependant évoluer vers une diminution de la part du nucléaire. Ces orientations doivent ainsi permettre de répondre aux besoins en énergie actuels et futurs, tout en assurant le développement économique, humain et la cohésion sociale. Enfin, pour le CESER, la question du financement est déterminante pour l'atteinte des objectifs fixés dans le SRCAE.

CLIMAT/CHANGEMENT DE CLIMAT/SCHEMA REGIONAL DU CLIMAT DE L'AIR ET DE
L'ENERGIE : SRCAE/ENERGIE RENOUVELABLE/MAITRISE DE L'ENERGIE/FILIERE
NUCLEAIRE/QUALITE DE L'AIR/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur le plan climat régional. Séance du 06-02-2012, avis n°2012-04

Conformément à la loi dite Grenelle 2 du 12-07-2010, selon laquelle les Régions (parmi d'autres collectivités) doivent avoir adopté un plan climat territorial (PCET) pour le 31-12-2012 au plus tard, la Région Rhône-Alpes a établi une première version de son plan climat régional, qu'elle a soumis, pour avis, au CESER. Dans cet avis, le CESER fait part de ses

observations sur la démarche ainsi que sur les différents périmètres autour desquels s'articule le plan, puis termine par des préconisations.

CLIMAT/CHANGEMENT DE CLIMAT/PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL : PCET/PLAN CLIMAT REGIONAL/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Trame verte, trame bleue : les cheminements de la biodiversité en Rhône-Alpes. Séance du 20-04-2010, contribution n°2010-05

La notion de corridors écologiques ou trame verte et bleue, maillage entre les espaces naturels, s'est imposée comme l'une des solutions pour enrayer la perte de biodiversité. Les Régions, placées au coeur du dispositif, se sont vu confier l'élaboration et le pilotage de ces dispositifs et Rhône-Alpes fait figure de région pionnière, avec la réalisation dès 2009 d'une cartographie des réseaux écologiques rhônalpins. A travers un retour d'expérience de la trame verte et bleue en Rhône-Alpes, le CESR s'interroge sur l'opérationnalité de la démarche dans les territoires, sur les éléments facilitateurs et les freins à sa mise en oeuvre et sur l'importance de susciter l'adhésion pour une traduction sur le terrain, puis termine par des préconisations parmi lesquelles la construction d'une gouvernance régionale adaptée.

BIODIVERSITE/PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT/ESPACE PROTEGE/ESPECE MENACEE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

[Télécharger la contribution](#)

Le plan régional d'élimination des déchets dangereux Rhône-Alpes. Séance du 16-10-2009, avis n°2009-20

En application du code de l'environnement, la Région Rhône-Alpes a décidé d'élaborer le plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD) et son rapport d'évaluation environnementale. Pour le CESR, les 4 grandes orientations retenues vont dans le sens d'une maîtrise des risques sanitaires et environnementaux liés à la gestion des déchets dangereux : incitation à la réduction de la production de déchets dangereux à la source ; amélioration de la collecte ; optimisation de la valorisation énergétique des déchets ; incitation au transport alternatif à la route. Par ailleurs, le CESR préconise également une amélioration des taux de captage, notamment pour les déchets dangereux diffus, une augmentation des capacités de traitement et la création, en Rhône-Alpes, d'une installation de stockage de déchets dangereux (ISDD).

DECHETS/COLLECTE DES DECHETS/STOCKAGE DES DECHETS/TRAITEMENT DES DECHETS/RECYCLAGE

[Télécharger l'avis](#)

Fleuve Rhône. Vol.1 : Energie. Séance du 07-07-2009, avis n°2009-17

Premier volet d'une série sur le fleuve Rhône, l'avis du CESR consacré à l'énergie s'attache à définir un système énergétique durable pour la vallée du Rhône, visant à favoriser le développement des énergies renouvelables et à inscrire l'énergie nucléaire dans une perspective de développement durable. Constatant que chaque source d'énergie possède des avantages et des inconvénients, le CESR prône la combinaison de toutes les sources d'énergie, préconisant notamment d'accompagner la décision gouvernementale de créer au moins une centrale photovoltaïque par région d'ici 2011, de favoriser le développement des toits solaires, mais également que cette offre d'énergie "propre" s'inscrive dans un bouquet énergétique comprenant de l'énergie issue de la filière nucléaire. Le CESR souhaite ainsi que soit implanté en Rhône-Alpes un EPR, sous maîtrise et contrôle public, et définit les

conditions d'une meilleure acceptabilité sociale de la filière nucléaire.

RHONE {FLEUVE}/DEVELOPPEMENT DURABLE/MAITRISE DE L'ENERGIE/ENERGIE
RENOUVELABLE/ENERGIE HYDRAULIQUE/ENERGIE EOLIENNE/ENERGIE SOLAIRE
PHOTOVOLTAIQUE/ENERGIE NUCLEAIRE/CENTRALE NUCLEAIRE
VALLEE DU RHONE

[Télécharger l'avis](#)

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion de eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée. Séance du 02-06-2009, avis n°2009-11

Conformément aux dispositions réglementaires de la directive cadre européenne sur l'eau, le CESR Rhône-Alpes donne son avis sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ainsi que sur le programme de mesures du bassin Rhône-Méditerranée. Au vu des documents qui lui sont soumis, le CESR formule des observations sur la démarche adoptée et sur les mesures proposées, regrettant notamment que le SDAGE reste très en retrait sur la problématique des PCB et que les économies d'eau, bien que faisant l'objet d'une mesure, ne constituent pas un enjeu majeur pour l'ensemble du bassin. Enfin le CESR déplore qu'aucune action concrète ne soit proposée afin de mieux cerner les incidences du changement climatique et appelle de ses vœux une forte mobilisation de la communauté scientifique afin d'éclairer les décideurs et un changement de comportement de l'ensemble des consommateurs.

EAU/COURS D'EAU/POLLUTION DE L'EAU/QUALITE DE L'EAU/BIODIVERSITE/ZONE
HUMIDE/LITTORAL/CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS/SDAGE/RHONE {FLEUVE}

[Télécharger l'avis](#)

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne. Séance du 21-04-2009, avis n°2009-08

Conformément aux dispositions réglementaires de la directive cadre européenne sur l'eau, le CESR Rhône-Alpes donne son avis sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ainsi que sur le programme de mesures du bassin Loire-Bretagne. Au vu des documents qui lui sont soumis, le CESR formule des observations sur la démarche adoptée et sur les mesures proposées. Il évalue leur pertinence pour relever le défi du bon état écologique des eaux, plus particulièrement dans le bassin Loire-Bretagne.

EAU/COURS D'EAU/QUALITE DE L'EAU/POLLUTION DE L'EAU/BIODIVERSITE/ZONE
HUMIDE/LITTORAL/CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS/SDAGE/LOIRE {FLEUVE}
RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

L'évaluation de la politique régionale en faveur de la maîtrise de l'énergie et pour le développement des énergies renouvelables. Séance du 16-12- 2008, avis n°2008-12

Consulté sur le rapport d'évaluation de la politique régionale en faveur de la maîtrise de l'énergie et pour le développement des énergies renouvelables, le CESR en apprécie le contenu détaillé, la clarté, les réponses aux questions évaluatives et le respect des critères qui doivent fonder une évaluation. Il préconise une hiérarchisation des préconisations formulées et la mise en exergue de la réhabilitation thermique du bâti existant.

MAITRISE DE L'ENERGIE/ENERGIE RENOUVELABLE/DEVELOPPEMENT
DURABLE/BATIMENT/EVALUATION DES POLITIQUES REGIONALES/REGION RHONE-
ALPES

[Télécharger l'avis](#)

EUROPE

Mandat de négociation de la Région Rhône-Alpes avec l'Etat sur les programmes opérationnels des fonds européens pour la période 2014-2020. Séance du 09-07-2013, avis n°2013-16

Le CESER est consulté par le Conseil régional pour donner son avis sur le projet de délibération devant constituer le mandat de négociations du Conseil régional avec l'Etat, après définition de l'accord de partenariat France/Europe. Cette délibération propose des orientations stratégiques devant respecter l'encadrement futur fixé par les règlements européens actuellement en cours d'élaboration.

Dans son avis, le CESER souligne la cohérence des principes exprimés par l'Exécutif régional, avec ses priorités. Selon lui, la Région doit gérer les fonds européens en insistant sur la qualité de la gouvernance et du processus de décision de financement, et sur l'efficacité de son administration.

POLITIQUE REGIONALE EUROPEENNE/FONDS STRUCTURELS/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Rhône-Alpes et la politique européenne de cohésion 2014-2020 : contats, risques et opportunités. Séance du 20-03-2012, contribution n°2012-11

Après un point sur la politique européenne de cohésion (historique, principes fondateurs, évolutions, préparation de la programmation 2014-2020), le CESER décrit la mise en oeuvre de la politique européenne de cohésion en Rhône-Alpes et cherche à identifier les leviers d'amélioration. Il termine en énonçant un certain nombre de questions fondamentales dont les institutions européennes doivent se saisir, puis fait des propositions pour améliorer la mise en oeuvre et l'utilisation des fonds européens en Rhône-Alpes.

POLITIQUE REGIONALE EUROPEENNE/FONDS STRUCTURELS/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Les coopérations européennes de Rhône-Alpes : pour une stratégie ciblée. Séance du 02-06-2009, avis n°2009-10

Après une présentation de la Région Rhône-Alpes, ses activités en matière de coopération européenne et les initiatives des autres acteurs rhônalpins, l'avis met l'accent sur la nécessité de renforcer les actions concernant l'Eurorégion Alpes Méditerranée, puis se prononce sur la pertinence et la cohérence des coopérations engagées par Rhône-Alpes, la capacité de fédérer et de mobiliser ses partenaires rhônalpins et européens sur des projets d'actions, et enfin, la place de la société civile organisée dans les actions européennes de Rhône-Alpes.

UNION EUROPEENNE/EUROREGION ALPES MEDITERRANEE/REGION RHONE-ALPES/REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR/PIEMONTE/LIGURIE

[Télécharger l'avis](#)

L'adoption des statuts du GECT de l'Eurorégion Alpes Méditerranée : avis intermédiaire. Séance du 20-01-2009, avis n°2009-03

Après quelques éléments de définition et une présentation du contexte, le CESER Rhône-Alpes fait part de ses observations sur les statuts du groupement européen de coopération territoriale (GECT) Alpes Méditerranée, puis fait des propositions en matière de gouvernance et de représentation de la société civile.

UNION EUROPEENNE/REGION RHONE-ALPES/REGION PROVENCE-ALPES-COTE
D'AZUR/PIEMONTE/VALLEE D'AOSTE/LIGURIE

[Télécharger l'avis](#)

EXCLUSION

Renforcer les structures pour mieux agir contre l'exclusion économique et sociale en Rhône-Alpes. Actes, juillet 2012

Actes du colloque du CESER Rhône-Alpes, organisé autour de 3 ateliers dont le but était d'apporter des propositions concrètes pour renforcer les structures qui oeuvrent dans la lutte contre l'exclusion : engagement bénévole, ressources humaines et gouvernance ; mutualisation et mise en réseau des différentes structures ; ressources publiques et privées de financement.

EXCLUSION/ASSOCIATION/INSERTION SOCIALE
RHONE-ALPES

[Télécharger les actes](#)

La conférence régionale permanente des partenaires pour la prévention de l'exclusion en 2010. Actes, mars 2011

Les actes regroupent tout le travail produit par la Conférence pendant l'année 2010 qui avait pour thème majeur la jeunesse. Au nombre de 3, ces conférences fondées sur l'échange des pratiques, innovations et points de vue ont permis l'émergence et la valorisation de multiples initiatives et ont montré l'utilité de cette conférence régionale permanente face au besoin de coordination et de dialogue des différents partenaires.

EXCLUSION/PREVENTION/PAUVRETE/PRECARITE/ENFANCE/ADOLESCENCE/FAMILLE/
EMPLOI/EXPERIENCE REGIONALE/RHONE-ALPES

[Télécharger les actes](#)

Vers une conférence régionale de partenaires pour la prévention de l'exclusion, Séance du 21-04-2009, contribution n°2009-09

Après son rapport d'octobre 2007 "Anticiper et prévenir l'exclusion en Rhône-Alpes", le CESER Rhône-Alpes poursuit sa réflexion sur un thème qu'il juge prioritaire et propose, dans cet avis, la création d'une Conférence régionale permanente regroupant les partenaires rhônalpins impliqués dans la prévention de l'exclusion. Ainsi, le CESER préconise la création d'un espace régional permettant aux multiples acteurs, institutionnels et associatifs, en charge des personnes en situation d'exclusion, de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et de réfléchir ensemble aux conditions de reproduction et de généralisation de ces actions.

EXCLUSION/PREVENTION/PAUVRETE/PRECARITE/ENFANCE/ADOLESCENCE/FAMILLE/AC
CES AUX DROITS/EMPLOI/EXPERIENCE REGIONALE
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

FINANCES

Décision modificative budgétaire pour l'exercice 2013. Séance du 22-10-2013, avis n°2013-24

Consulté sur le projet de décision modificative budgétaire, le CESER fait part de ses observations sur les autorisations de programme pluriannuelles, marquées par une progression significative de l'enveloppe consacrée à l'exploitation des TER. Il note également, dans le projet de décision modificative en crédits de paiement, une hausse inattendue de recette de cotisation à la valeur ajoutée des entreprises, permettant à la fois des dépenses en faveur du TER, des ajustements de dépenses, et une minoration de l'emprunt d'équilibre.

COMPTE ADMINISTRATIF/DECISION MODIFICATIVE/BUDGET REGIONAL/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Orientations budgétaires 2014. Séance du 22-10-2013, avis n°2013-23

Tout en observant une aggravation de l'endettement toujours plus préoccupante, le CESER partage la volonté de l'Exécutif de rechercher l'efficacité de la dépense. Il importe pour lui que cette préoccupation concerne davantage l'exploitation des TER et demande une remise à plat avec la révision de la convention prévue en 2014.

ORIENTATION BUDGETAIRE/FISCALITE LOCALE/BUDGET REGIONAL /ENDETTEMENT /REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis du CESER sur l'avenant n°2 au Plan pluriannuel d'investissement (PPI) dans les lycées publics 2012-2015. Séance du 09-07-2013, avis n°2013-17

Cet avis s'inscrit dans la continuité des précédents avis adoptés par le CESER sur le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dans les lycées publics pour la période 2012-2015. L'avenant n°2 au PPI 2012-2015 a été rendu nécessaire par l'adoption d'amendements budgétaires dans le BP 2013 du Conseil régional. Il permet par ailleurs de préciser certaines opérations programmées dans le PPI.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT : PPI/LYCEE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Compte administratif 2012 du Conseil régional [Rhône-Alpes]. Séance du 14-05-2013, avis n°2013-07

Sollicité par le Conseil régional sur l'exécution du budget en 2012, le CESER constate une réalisation budgétaire en hausse de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent, une telle progression, dans une conjoncture économique atone, n'ayant pu être équilibrée que par une forte souscription d'emprunt. Pour le CESER, cette forte hausse de l'emprunt souscrit restreint considérablement les marges de manoeuvre de la Région.

COMPTE ADMINISTRATIF/BUDGET REGIONAL/EPARGNE/EMPRUNT/ENDETTEMENT/EXECUTION DU BUDGET/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur le budget primitif pour 2013. Séance du 25-01-2013, avis n°2013-01

Le CESER note que l'Exécutif régional présente un projet de budget primitif 2013 stabilisé et conforme aux orientations budgétaires. Il approuve pleinement la volonté exprimée d'optimiser l'efficacité des dépenses. IL souhaite que l'année 2013, année de l'acte III de la décentralisation, soit celle de la clarification des compétences, de la Région stratège et d'une réforme fiscale facteur de croissance.

BUDGET PRIMITIF/BUDGET REGIONAL/FINANCES LOCALES/FISCALITE LOCALE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Décision modificative budgétaire pour l'exercice 2012 et avenant au programme prévisionnel d'investissement dans les lycées 2012-2015.

Séance du 25-09-2012, avis n°2012-17

Consulté à la fois sur le projet de décision modificative budgétaire pour 2012 et sur un avenant au programme prévisionnel d'investissement (PPI) dans les lycées sur la période 2012-2015, le CESER fait part de ses observations.

BUDGET REGIONAL/ DECISION MODIFICATIVE/PROGRAMME PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2012-2014. Séance du 20-03-2012, avis n°2012-13

Le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) définit la politique immobilière de la région Rhône-Alpes en faveur des lycées publics pour la période 2012 – 2014. Ce budget représente le premier poste d'investissement de la collectivité. A noter, le PPI 2012-2014 intègre un second plan de maîtrise de l'énergie dans les lycées, dans la continuité du plan adopté en 2008.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT : PPI/BATIMENT SCOLAIRE/FINANCEMENT/LYCEE/PERFORMANCE ENERGETIQUE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur la révision du programme prévisionnel des investissements (PPI) pour 2008-2010 pour les établissements publics locaux d'enseignement.

Séance du 20-11-2007, avis n°2007-22

Le programme prévisionnel des investissements dans les établissements publics locaux d'enseignement (PPI) définit le programme d'investissement en matière de création et de localisation des établissements, leur capacité d'accueil et le mode d'hébergement des élèves. 2007 : Consulté sur la révision à mi-parcours de la nouvelle politique de programmation des investissements en faveur des lycées, le CESER fait part de ses remarques sur la méthode d'élaboration de la révision du PPI, sur la prise en compte de l'évolution démographique, sur les outils de pilotage et sur les opérations elles-mêmes.

REGION RHONE-ALPES/PROGRAMME PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS/CONSTRUCTION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE/ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT/LYCEE/DEMOGRAPHIE RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles Rhône-Alpes 2011-2015. Séance du 21-06-2011, avis n°2011-07

PERRET Marc/Conseil économique et social régional Rhône-Alpes : CESR Rhône-Alpes
Conseil économique et social régional Rhône-Alpes : CESR Rhône-Alpes, 2011 - 18 p.

Le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) engage l'Etat et la Région Rhône-Alpes pour la période 2011-2015. Il définit, en concertation avec les partenaires sociaux, les grandes orientations politiques en matière de formation ainsi que les structures de gouvernance chargées d'en assurer la mise en oeuvre. Le CESER fait part de ses observations sur la méthode, sur le diagnostic et les objectifs partagés, ainsi que sur les principales évolutions du CPRDFP.

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE/EMPLOI/ORIENTATION
PROFESSIONNELLE/INSERTION PROFESSIONNELLE

[Télécharger l'avis](#)

De l'urgence à l'anticipation : le volet formation des mesures de soutien à l'économie en Rhône-Alpes. Séance du 09-11-2010, contribution n°2010-16

Le CESER porte un regard distancié, dépassant l'urgence de la situation provoquée par la crise, sur la portée et les axes d'amélioration des mesures de formation et de leur accompagnement pour se préparer aux mutations économiques et technologiques qui se dessinent. En prenant appui sur une approche territoriale, la contribution brosse un panorama des différentes mesures prises dans l'urgence de la crise, particulièrement dans certains territoires rhônalpins ; elle dresse leur bilan de réalisation, à la fois au plan qualitatif et quantitatif ; puis repère les points de vigilance et les conditions à réunir pour une mise en oeuvre pérenne et réussie des actions de formation et de qualification dans les territoires.

EMPLOI/CRISE ECONOMIQUE/BESOIN DE FORMATION
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Le service public régional de la formation (SPRF) : simplifier, clarifier l'offre de formations au service des Rhônalpins : le point de vue du CESR. Séance du 24-11-2009, note n°2009-24

A quelques semaines de la délibération en vue de la création d'un Service public régional de la formation (SPRF) en Rhône-Alpes, le CESR propose une note de réflexion constructive, bâtie dans l'esprit de la concertation souhaitée par l'exécutif régional. Cette note s'inscrit dans le prolongement des avis antérieurs du CESR dans le champ de l'orientation, de la formation professionnelle mais aussi de l'insertion professionnelle. Il s'agit également de prendre date sur le suivi et l'évaluation de ce projet ambitieux, complexe à mener, appelé à s'insérer durablement dans le paysage régional.

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE/OFFRE DE FORMATION/ORGANISME DE
FORMATION/MARCHE DE LA FORMATION/QUALITE DE LA FORMATION/EVALUATION DE
LA FORMATION

[Télécharger la note](#)

L'individualisation des parcours de formation professionnelle en Rhône-Alpes. Séance du 07-07-2009, contribution n°2009-18

Après avoir donné une définition de la notion d'individualisation des parcours de formation professionnelle, impliquant de multiples intervenants et dispositifs (Etat, Région, partenaires sociaux, entreprises, organismes de formation, d'information/orientation...), le CESR pointe un certain nombre de constats et soulève les problématiques de la mise en oeuvre de l'individualisation des parcours. A partir de ce diagnostic, le CESR fait part de ses préconisations parmi lesquelles, face à des besoins de formation de plus en plus spécifiques, la nécessité de mieux mesurer la notion de parcours et de lui donner une portée opérationnelle ainsi qu'une plus grande prise en compte de l'ingénierie de formation. Pour le CESR, la Région a un rôle essentiel à jouer pour aider les différents acteurs à organiser et financer des parcours individualisés.

PARCOURS INDIVIDUEL DE FORMATION/INDIVIDUALISATION DE LA FORMATION/INGENIERIE DE LA FORMATION/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Vers une organisation plus efficiente des formations sanitaires et sociales en Rhône-Alpes. Séance du 17-03-2009, avis n°2009-05

Quatre ans après la décentralisation des formations sanitaires et sociales (FSS), la Région a interrogé le CESR sur l'organisation et le financement de ces formations. Pour chacune des phases opérationnelles des parcours de formation (sélection, enseignements et stages, qualification et insertion professionnelle) l'avis du CESR pointe les zones de tension du système de formation et les moyens de desserrer les contraintes. Le CESR se penche également sur l'investissement comme moyen d'aborder l'aménagement du territoire des FSS en Rhône-Alpes. Il recommande à la Région de renforcer son rôle d'organisateur, notamment dans la construction d'un système d'information territoriale partenarial. (résumé d'après l'éditeur)

DECENTRALISATION/FORMATION INITIALE/PEDAGOGIE/ALTERNANCE/VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE/OFFRE DE FORMATION/PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DES JEUNES/LIAISON EMPLOI FORMATION/REGION RHONE-ALPES/FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

[*Télécharger l'avis*](#)

INSTITUTIONS PUBLIQUES

Evaluation de la politique régionale en faveur de la démocratie participative. Séance du 16-10-2009, avis n°2009-21

Consulté sur le rapport d'évaluation de la politique régionale en faveur de la démocratie participative, le CESR estime que cette évaluation est incomplète, ne prenant pas en considération la relation entre démocratie participative et partenaires de la Région, pourtant ciblée dans le mandat d'évaluation. Il retient cependant que la démarche de démocratie participative a fait progresser les relations entre les élus et les citoyens impliqués dans la démarche.

PARTICIPATION DES HABITANTS/DEMOCRATIE PARTICIPATIVE/EVALUATION/CITOYENNETE/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

INTERNATIONAL

Pour un nouveau modèle de coopération internationale. Séance du 11-06-2013, contribution n° 2013-12

Dans la prolongation de sa contribution sur la francophonie, le CESER Rhône-Alpes a souhaité réfléchir à l'émergence d'un nouveau modèle de coopération internationale. Aussi, après avoir engagé un accord de coopération avec le Conseil économique et social du Bénin, le CESER a voulu associer à cette démarche à la fois les acteurs institutionnels mais aussi des étudiants et des acteurs de terrain, notamment du Sud. Après avoir déterminé les mots-clés et les critères de ce nouveau modèle de coopération, le CESER propose six axes structurants accompagnés d'objectifs concrets permettant de déterminer les bases d'un nouveau modèle de coopération plus équilibré, partenarial et efficient.

COOPERATION INTERNATIONALE/COOPERATION DECENTRALISEE/SOLIDARITE INTERNATIONALE/AIDE AU DEVELOPPEMENT/CO-DEVELOPPEMENT/FRANCOPHONIE/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Rhône-Alpes : une certaine idée de la francophonie. Séance du 05-10-2010, contribution n° 2010-14

La contribution propose tout d'abord un état des lieux sur la francophonie : origine et construction ; approche géopolitique ; place de la société civile organisée ; dynamiques de coopération francophone et développement des échanges internationaux en Rhône-Alpes. Puis, le CESER se pose la question de la francophonie comme vecteur dynamique de développement à l'international pour la Région Rhône-Alpes. Dans ses préconisations, il insiste notamment sur la construction d'un nouveau modèle de coopération francophone qui rapproche l'économique, le social et le solidaire, ainsi que sur la promotion de la francophonie auprès des rhônalpins, voyant dans le niveau régional un niveau pertinent pour mieux coordonner les nombreuses initiatives portées par les acteurs locaux.

FRANCOPHONIE/COOPERATION INTERNATIONALE/COOPERATION DECENTRALISEE/SOLIDARITE INTERNATIONALE/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/DEVELOPPEMENT DURABLE/GOUVERNANCE

[*Télécharger la contribution*](#)

PROSPECTIVE

Montagne 2040. Séance du 12-03-2013, rapport n° 2013-03

Réaliser un exercice de prospective sur le sujet de la montagne et contribuer à la réflexion de la Région Rhône-Alpes est l'objet du rapport Montagne 2040, fruit du travail de la section Prospective du CESER. A partir des 24 variables clefs retenues par la section, 4 scénarios de territoire et 4 scénarios de contexte ont été élaborés. La mise en perspective permet ensuite d'identifier les risques et les leviers de chacun des scénarios et d'élaborer des pistes d'action.

MONTAGNE 2040/PROSPECTIVE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ECONOMIE/MASSIFS/RHONE-ALPES

[*Télécharger le rapport*](#)

La science au coeur de la société, la société au coeur de la science. 2^{ème}
rencontre 2013 de la prospective du Conseil économique, social et
environnemental Rhône-Alpes avec Cédric Villani, 12-03-2013, Lyon

Invité à parler des rapports entre la science et la société, Cédric Villani s'appuie tout d'abord sur des exemples connus comme la bombe atomique, et évoque le cliché du savant fou ainsi que les questions de morale et d'indépendance. Il s'intéresse ensuite aux relations entre mathématiques, géométrie et société, puis termine en relatant son parcours, sa vision de l'écosystème lyonnais et l'importance pour les scientifiques de communiquer avec la société. La deuxième partie des actes est consacrée au débat avec la salle.

DISCIPLINE SCIENTIFIQUE/MATHEMATIQUES/VULGARISATION
SCIENTIFIQUE/SOCIETE/ECOLE NORMALE SUPERIEUR DE LYON/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

Sur la nouvelle route de la soie. 1^{ère} rencontre 2013 de la prospective du
Conseil économique, social et environnemental Rhône-Alpes avec Maximilien
Durand, 25-01-2013, Lyon

Après une présentation, par Maximilien Durand, directeur du musée des Tissus de Lyon, des dimensions artistiques et historiques de la soie en Rhône-Alpes, les interventions suivantes s'intéressent aux enjeux de la filière aujourd'hui et demain en termes de qualité, d'innovation et de respect de l'environnement.

SERICULTURE/INNOVATION/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

Rôle de la société civile organisée dans la démocratie. 1^{ère} rencontre 2012
de la prospective du Conseil économique, social et environnemental Rhône-Alpes
avec Jean-Paul Delevoye, 20-01-2012, Lyon

Invité par le CESER Rhône-Alpes à s'exprimer sur le rôle de la société civile organisée dans la démocratie, Jean-Paul Delevoye, médiateur de la République de 2004 à 2011 et président du CESE depuis novembre 2010, analyse les évolutions majeures de la société.

SOCIETE CIVILE ORGANISEE/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

**Les relations homme - nature : perception, représentation et gestion de
notre environnement.** 2^{ème} rencontre 2011 de la prospective du Conseil
économique, social et environnemental Rhône-Alpes avec Alain Pavé, 21-06-
2011, Charbonnières-les-Bains

En invitant Alain Pavé, le CESER a choisi de s'intéresser aux relations entre l'homme et la nature et plus particulièrement à la perception, à la représentation et à la gestion de notre environnement. Alain Pavé revient tout d'abord rapidement sur l'évolution de nos représentations au cours de l'histoire, puis s'intéresse au rôle des scientifiques, à leur approche raisonnée de la nature, et enfin, à la façon dont nous percevons cet environnement alors que dans la nature tout change de façon continue, avec beaucoup d'aléatoire et d'imprévisible.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT/BIODIVERSITE/ECOSYSTEME/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

La mutation des valeurs : les vraies raisons de la crise. 1^{ère} rencontre 2011 de la prospective du Conseil économique, social et environnemental Rhône-Alpes avec Luc Ferry, 18-01-2011, Charbonnières-les-Bains

Le CESER Rhône-Alpes, dans la continuité de ses travaux sur la sortie de crise, s'interroge sur "la mutation des valeurs : les vraies raisons de la crise" en invitant Luc FERRY, à l'occasion de la sortie de son livre "La révolution de l'amour : pour une spiritualité laïque". En dehors de toute nostalgie, le propos du philosophe se structure en 3 grands traits expliquant l'arrivée de la crise : la déconstruction des valeurs traditionnelles depuis le XIX^{ème} siècle ; la mondialisation, l'innovation à tout prix, la consommation de masse ; l'invention de la famille moderne et du mariage d'amour. Pour contrecarrer ces "révolutions" en termes de mutation des valeurs et reprendre la main sur le cours de l'histoire, Luc FERRY avance quelques leviers situés tant dans la sphère publique (la régulation, la gouvernance supra-nationale) que dans la sphère privée (une vie intérieure riche, parade à la consommation addictive).

ECONOMIE/CRISE ECONOMIQUE/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

Agir aujourd'hui pour préparer demain. Séance du 05-10-2010, rapport n° 2010-12

Suite au rapport « 2025 : visions pour Rhône-Alpes » de 2008, le CESER a soumis son travail aux regards croisés d'acteurs et de décideurs rhonalpins, réunis autour de grands thèmes, pour qu'ils expriment, à l'aune des problèmes auxquels ils se trouvent confrontés, leur analyse critique sur les réflexions du CESER et leurs appréciations sur les tendances, lignes de forces et ruptures, qu'ils observent dans l'exercice de leurs responsabilités. Depuis deux ans, le contexte a évolué, crise économique et sociale, renforcement de la crise des valeurs, montée continue des préoccupations environnementales, réforme des collectivités locales : les basculements identifiés à l'horizon 2050 semblent se dessiner à l'horizon 2025. Le rapport se propose alors de prendre la mesure des éléments de contexte en œuvre depuis 2008 pour alerter les décideurs, notamment sur la capacité desdits éléments à renforcer les scénarios négatifs ou à hypothéquer les évolutions les plus souhaitables.

CRISE ECONOMIQUE/GOUVERNANCE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/PROSPECTIVE

[Télécharger le rapport](#)

Appréhender l'environnement économique et concurrentiel de l'industrie, : un enjeu majeur pour le développement régional. 2^{ème} rencontre 2010 de la prospective du Conseil économique et social Rhône-Alpes avec Gilles Le Blanc, 20-04-2010, Charbonnières-les-Bains

Afin de poursuivre la réflexion engagée par le CESR dans le cadre des Etats généraux de l'industrie, Gilles LE BLANC présente ici ses analyses prospectives sur le sujet, lance des pistes et échange avec les participants.

Comme le CESR, il insiste sur la nécessité de se doter d'un cadre régional d'analyse et d'actions, renforcé et adapté à la dimension industrielle. Il invite à poursuivre et approfondir l'exploration du lien entre industrie et région, la construction d'un dispositif de représentation de l'industrie sur le territoire régional, le pilotage de l'action publique dans un sens plus efficace, l'articulation entre l'innovation et l'expérimentation, l'animation de l'innovation intersectorielle en région.

ECONOMIE/INDUSTRIE/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/INNOVATION/POLE DE COMPETITIVITE/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

Regards croisés sur le bonheur : utopie collective, progrès social ? 1^{ère}

rencontre 2010 de la prospective du Conseil économique et social Rhône-Alpes
avec Michel Quesnel et Jacques Samarut, 19-01-2010, Charbonnières-les-Bains

Après une présentation par Michel QUESNEL, puis Jacques SAMARUT, de leur conception du bonheur, dialogue entre les intervenants, puis échanges avec la salle.

CONDITIONS DE VIE/SCIENCES HUMAINES/SCIENCES SOCIALES/PSYCHOLOGIE SOCIALE

[Télécharger les actes](#)

Le modèle social à l'épreuve de la crise. 2^{ème} rencontre 2009 de la prospective du Conseil économique et social Rhône-Alpes avec Bernard Gazier, 21-04-2009, Charbonnières-les-Bains

Bernard GAZIER expose sa vision de socio-économiste sur le thème "le modèle social à l'épreuve de la crise". Après avoir présenté les caractéristiques et l'évolution du modèle social français dans les dernières décennies, Bernard Gazier précise les effets de la crise sur ce modèle et termine son intervention en donnant sa vision du rôle que pourrait jouer la Région, notamment dans la définition des politiques publiques de l'emploi, à condition d'avoir les moyens financiers appropriés et de s'appuyer sur une gouvernance adaptée. Son intervention a ensuite été l'occasion d'un échange avec la salle.

EMPLOI/MARCHE DU TRAVAIL/CRISE ECONOMIQUE/POLITIQUE REGIONALE

[Télécharger les actes](#)

De la crise à la prospective. 1^{ère} rencontre 2009 de la prospective du Conseil économique et social Rhône-Alpes avec Alain Mérieux, 20-01-2009, Charbonnières-les-Bains

Alain MERIEUX expose sa vision de dirigeant d'entreprise sur les évolutions en cours et à venir. Il constate 3 grandes ruptures : l'évolution démographique, l'évolution scientifique et technologique et le changement managérial. Insistant sur la nécessité de dégager une vision partagée, il dégage 3 priorités pour l'action régionale : l'éducation, l'enseignement et la formation ; la recherche et l'innovation ; l'international. Plaidant pour le retour à un capitalisme entrepreneurial et non plus financier, il insiste sur la nécessité de conserver les centres de décision en Rhône-Alpes. Enfin, il insiste sur les atouts dont la région Rhône-Alpes dispose pour gagner la bataille.

CRISE ECONOMIQUE/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

2025 : visions pour Rhône-Alpes. Séance du 04-11-2008, rapport n°2008-11

A partir de l'analyse fine de 30 variables déterminantes, le CESR a identifié 5 scénarios de territoire et 5 scénarios de contexte, les premiers, décrits de manière approfondie, étant confrontés aux seconds, pour mesurer leur résistance. A travers ce travail, l'ambition du CESR est de déceler les tendances lourdes, les incertitudes majeures et les ruptures déterminantes. Pour piloter le devenir de la région, des leviers sont ainsi identifiés : la gouvernance, les activités, l'aménagement du territoire et la cohésion sociale. Pour chacun de ces leviers, le CESR met en avant les risques et propose des recommandations. Le rapport insiste sur le rôle fondamental des décideurs et des pilotes dans la conception et la mise en oeuvre d'un projet régional d'envergure et sur la nécessité d'être en permanence dans une posture de veille dans un environnement international incertain.

PROSPECTIVE/RHONE-ALPES

[Télécharger le rapport](#)

Agriculture et alimentation : les enjeux prospectifs et les défis pour la recherche. 4^{ème} rencontre de la prospective du Conseil économique et social Rhône-Alpes avec Marion Guillou, 04-11-2008, Charbonnières-les-Bains

L'agriculture est un des grands enjeux du XXI^e siècle alors que le paysage planétaire change à vive allure : risques sanitaires accrus, transition nutritionnelle dans les pays en développement, changements climatiques, urbanisation galopante, demande chimique et énergétique nouvelle, ressources naturelles à gérer... A la question « serons-nous capables de répondre au défi de

nourrir 9 milliards d'individus à l'horizon 2050 ? », Marion GUILLLOU, présidente de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) répond « oui ». Mais à plusieurs conditions : diminuer les pertes à tous les niveaux, infléchir les tendances d'évolution des consommations alimentaires actuelles, investir dans la recherche, la recherche-développement et dans la formation, pour augmenter les rendements et pour concevoir et diffuser des systèmes de production agricole, non seulement compatibles avec la préservation des écosystèmes, mais aussi robustes face aux changements climatiques. En outre, il faudra continuer à réguler les échanges, qui resteront indispensables, car certaines zones demeureront déficitaires. (Résumé d'après l'éditeur)

PRODUCTION AGRICOLE/RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN
AGRICULTURE/CHANGEMENT DE CLIMAT/PROSPECTIVE/INRA

[Télécharger les actes](#)

Produire le monde. 3^{ème} rencontre de la prospective du Conseil économique et social Rhône-Alpes avec Hervé Juvin, 23-09-2008, Charbonnières-les-Bains

Partant du double constat de la raréfaction des biens naturels et des matières premières et de la concurrence des pays occidentaux avec de nouveaux venus sur la scène internationale, l'économiste Hervé JUVIN appelle de ses vœux une seconde révolution industrielle, celle qui devra "produire le monde", c'est-à-dire non plus le pillar comme précédemment, mais plutôt l'utiliser comme support de production.

PRODUCTION INDUSTRIELLE/PRODUCTION AGRICOLE/DEVELOPPEMENT
DURABLE/CROISSANCE ECONOMIQUE/ECONOMIE/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

Le monde en 2025. 2^{ème} rencontre de la prospective du Conseil économique et social régional Rhône-Alpes avec Nicole Gnesotto, 18-03-2008, Charbonnières-les-Bains

Nicole GNESOTTO co-auteur de l'ouvrage "Le monde en 2025" est venue présenter le résultats de ses réflexions. Elles confirment, dans le cadre d'une mondialisation accrue, la montée en puissance des acteurs asiatiques. Le monde s'annonçant comme multipolaire et non plus bipolaire, la question posée à l'Occident est alors celle de son repositionnement par rapport à un leadership dont il n'a plus le monopole et qu'il doit apprendre à partager avec d'autres, dans un contexte bien éloigné des 30 glorieuses et où les évolutions intérieures et extérieures sont totalement perméables. Dans ce nouveau schéma, l'Europe moins marqué par une culture du leadership que les Etats-Unis a des atouts à mettre en avant dans le cadre d'une régulation des relations internationales à reconstruire.

GEOPOLITIQUE/DEMOGRAPHIE/RISQUES MAJEURS/PREVISION
ECONOMIQUE/PROSPECTIVE

[Télécharger les actes](#)

Proposition d'une vision prospective ambitieuse pour la région Rhône-Alpes. 1^{ère} rencontre de la prospective du Conseil économique et social Rhône-Alpes avec Philippe Desmarescaux, 22-01-2008, Charbonnières-les-Bains

Philippe DESMARESCAUX, actuel président et co-organisateur du forum mondial des sciences de la vie Biovision, a orienté son intervention sur les éléments prospectifs de l'économie en Rhône-Alpes. Il a proposé pour Rhône-Alpes l'ambition de faire du croisement entre les biotechnologies et les technologies de l'information l'élément prioritaire du développement de la région dans les années à venir. En présentant les perspectives de croissance importante de cette orientation industrielle, en identifiant les forces de Rhône-Alpes, économiques, sociales, technologiques, géographiques, culturelles et humaines et en plaidant pour une ambition régionale commune sur ce sujet, il a esquissé des pistes d'éléments constitutifs d'un plan d'action régional qui porterait cette ambition. La présentation a été suivie d'un débat très riche avec les participants.

BIOTECHNOLOGIE/TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION/RECHERCHE/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
RHONE-ALPES

[Télécharger les actes](#)

RECHERCHE**Contribution du CESR au débat public sur les nanotechnologies : regards de la société civile rhônalpine.** Séance du 02-02-2010, contribution n°2010-03B

Le CESR Rhône-Alpes a publié un cahier d'acteur versé au débat public national sur le développement et la régulation des nanotechnologies. Il aborde la question de l'appropriation, par la société rhônalpine, des enjeux des nanosciences et des nanotechnologies (N&N) dans une région fortement impliquée dans la recherche. Dans sa contribution au débat, le CESR se montre particulièrement attentif au développement des actions de recherche, à la maîtrise sociale de la mise sur le marché de produits issus des N&N, à l'information et la protection des citoyens, à l'environnement, ou encore à la gouvernance, proposant la mise en place d'une instance territoriale chargée du suivi des activités de R&D dans le domaine des N&N.

RECHERCHE/GOUVERNANCE
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

SOCIAL**Sur les chemins du mieux vivre des familles en Rhône-Alpes.** Séance du 09-07-2013, contribution n°2013-14

S'intéressant aux conditions du mieux vivre en Rhône-Alpes et plus particulièrement aux critères liés à la famille, le CESER fait tout d'abord une rapide présentation des mutations sociétales à l'oeuvre. Il poursuit ensuite en faisant des propositions pour favoriser les solidarités, permettre une meilleure articulation des temps de vie, soutenir les services de proximité, s'engager vers de nouvelles pratiques de consommation, développer une participation citoyenne active et permettre de vivre dans un environnement sain.

CONDITIONS DE VIE/FAMILLE/POLITIQUE FAMILIALE/SOLIDARITE/LIEN SOCIAL/TEMPS
QUOTIDIENS/SERVICES DE PROXIMITE/SANTE
ENVIRONNEMENTALE/CITOYENNETE/INDICATEUR/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

L'engagement citoyen des jeunes : un enjeu pour tous en Rhône-Alpes...

Séance du 11-06-2013, contribution n°2013-11

Après une présentation des résultats de l'enquête sur l'engagement citoyen des jeunes rhônalpins, la contribution du CESER, qui s'intéresse plus particulièrement aux jeunes entre 15 et 20 ans, détaille sa conception de l'engagement chez les jeunes voyant dans l'éducation à l'engagement citoyen un pré requis nécessaire pour la construction d'une conscience citoyenne. Le CESER insiste ensuite sur le rôle moteur des pouvoirs publics et de la société civile pour un renforcement de l'engagement citoyen des jeunes et fait part de ses propositions.

JEUNESSE/CITOYENNETE/BENEVOLAT/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Projet régional de santé. Séance du 25-09-2012, avis n°2012-19

Saisi par le Conseil régional pour se prononcer sur le projet régional de santé (PRS) proposé par l'Agence régionale de santé (ARS), le CESER souligne l'intérêt du projet, du diagnostic avancé et des propositions à mettre en oeuvre, regrettant cependant le manque de visibilité concrète des actions et des financements. Le CESER fait ensuite part de ses observations, se fondant plus particulièrement sur ses travaux, s'agissant notamment de la santé des jeunes et des moins jeunes, des personnes âgées dépendantes ou encore de santé environnementale ou des conditions du mieux vivre en Rhône-Alpes.

PROJET REGIONAL DE SANTE : PRS/AGENCE REGIONALE DE SANTE : ARS/ACCES AUX SOINS/OFFRE DE SOINS/POLITIQUE DE PREVENTION/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/JEUNE/PERSONNE AGEE/SANTE ENVIRONNEMENT/RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Nouvelles politiques régionales en faveur de la santé et de la santé environnementale. Séance du 20-03-2012, avis n°2012-10

Consulté sur la note d'intention "Nouvelles politiques régionales en faveur de la santé et de la santé environnementale" qui fera l'objet d'une délibération devant l'Exécutif régional, le CESER fait part de ses remarques sur différents points : la transversalité, les partenariats, la répartition des compétences, les projets santé environnement en pratique. Il note également avec intérêt l'accent que souhaite mettre la Région sur la prévention.

PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT/PROJET REGIONAL DE SANTE : PRS

[Télécharger l'avis](#)

Dépendance des personnes âgées : note du CESER Rhône-Alpes pour le CESE. Bureau du 22-03-2011, note n°2011-02B

Le Conseil économique social environnemental (CESE) ayant demandé aux CESER de s'exprimer dans le cadre du débat national sur la dépendance des personnes âgées, le CESER Rhône-Alpes a fait le choix de fonder sa note sur une contribution adoptée en novembre 2010 : "Pour la santé des jeunes et des personnes âgées en Rhône-Alpes". La note reprend ainsi les éléments majeurs de la contribution. Elle propose un aperçu de l'organisation locale de la prise en charge des personnes vieillissantes et dépendantes, détaille les différentes formes de prise en charge, de la structure d'accueil au maintien à domicile, s'intéressant également au financement et aux aides mises en place, puis

détermine les politiques à développer pour prévenir et accompagner la dépendance (prévention par l'information, notion de bienveillance, formation, évaluation des pratiques).

PERSONNE AGEE DEPENDANTE/VIEILLISSEMENT/MAISON D'ACCUEIL POUR
PERSONNES AGEES DEPENDANTES/MAINTIEN A DOMICILE/POLITIQUE DE
PREVENTION/CONDITIONS DE VIE/ETHIQUE

[Télécharger la note](#)

Pour la santé des jeunes et des personnes âgées en Rhône-Alpes. Séance du 09-11-2010, contribution n°2010-17

A partir des besoins repérés dans les populations cibles (jeunes et personnes âgées), et plus particulièrement au sein des publics en difficulté, le CESER présente quelques unes des conditions à réunir, quelques éléments facilitateurs pour une bonne santé des Rhônalpins. Le CESER insiste notamment sur l'importance de prendre en considération les besoins concrets des usagers, leur environnement, en termes de logement, d'emploi, de conditions de vie et de renforcer l'égalité d'accès aux soins, notamment pour les plus précaires. Pour le CESER, il apparaît ainsi primordial de faire de la prévention globale en amont, sans rester axé sur le soin, à tous les âges de la vie.

SANTE/JEUNE/PERSONNE AGEE/POLITIQUE DE PREVENTION/ACCES AUX SOINS/ACCES
AUX DROITS/EDUCATION A LA SANTE/MEDECINE PREVENTIVE/COMPORTEMENT A
RISQUES/VIEILLISSEMENT/PERSONNE AGEE DEPENDANTE/HEBERGEMENT POUR
PERSONNES AGEES/MAINTIEN A DOMICILE

[Télécharger la contribution](#)

Une approche de l'emploi des personnes handicapées en milieu protégé et adapté en Rhône-Alpes. Séance du 20-01-2009, avis n°2009-01

Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et les entreprises adaptées (EA) jouent un rôle essentiel dans l'accès à l'emploi des personnes handicapées. Saisi par le Conseil régional sur le sujet, le CESR propose tout d'abord un état des lieux, décrivant le contexte et les acteurs impliqués, puis poursuit sa réflexion sur les ESAT et les EA selon 3 axes : les parcours des personnes handicapées, l'articulation entre objectif économique et objectif social, et la coordination des acteurs régionaux. Il termine par des pistes de travail et des préconisations sur ces 3 axes.

HANDICAP/PERSONNE HANDICAPEE/ETABLISSEMENT POUR PERSONNES
HANDICAPEES/EMPLOI/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

SPORT

La candidature d'Annecy 2018 au Jeux Olympiques : une chance exceptionnelle pour plus d'un million de jeunes rhônalpins. Séance du 06-07-2010, note n°2010-11

Le CESR Rhône-Alpes a souhaité s'investir dans le soutien à la candidature d'Annecy pour les Jeux Olympiques d'hiver 2018. L'assemblée entend impliquer toute la région Rhône-Alpes et notamment le million de jeunes rhônalpins pour qui la candidature peut être source d'espoir, d'ouverture, mais aussi d'accès au sport, à la formation, à l'emploi... Pour le CESR la candidature doit donc s'articuler autour d'idées fortes telles que : éduquer aux valeurs de l'olympisme ; ouvrir à la culture ; sensibiliser au développement durable ; développer la pratique du sport et faciliter l'accès à la montagne ; sensibiliser au handicap. Il entend aussi inscrire ses préconisations dans la pérennité, quel que soit l'avenir de la candidature. (d'après l'éditeur)

JEUX OLYMPIQUES/MONTAGNE/JEUNE/EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT/PATRIMOINE
CULTUREL/PRACTIQUANT SPORTIF/INSERTION PAR LE SPORT/ETHIQUE DU
SPORT/HANDICAP

[Télécharger la note](#)

Evaluation des points clefs du plan de mandat sport 2004-2010. Séance
du 16-10-2009, avis n°2009-22

Appelé à se prononcer sur les 2 premiers axes soumis à l'évaluation du plan de mandat sport (le sport comme vecteur d'aménagement du territoire et le sport comme vecteur de cohésion sociale), le CESR note que le rapport d'évaluation qui lui est soumis relève plus du bilan quantitatif que d'une réelle évaluation. Il partage cependant certaines recommandations du cabinet telles que : limiter l'effet de saupoudrage de la carte M'RA, optimiser les financements publics, mieux former les dirigeants bénévoles...

POLITIQUE SPORTIVE/EVALUATION/LYCEEN/EQUIPEMENT SPORTIF/SPORTIF DE HAUT NIVEAU/VIE ASSOCIATIVE/PRACTIQUE SPORTIVE INORGANISEE/FEDERATION SPORTIVE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE/INSERTION PAR LE SPORT/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

**TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET
DE LA
COMMUNICATION**

**Complément à l'avis du CESER sur la politique régionale Rhône-Alpes
numérique.** Séance du 20-03-2012, avis n°2012-12

Le CESER a adopté le 6-02-2012 à l'unanimité un avis sur un pré-projet de délibération relatif à la politique régionale Rhône-Alpes numérique. Une modification substantielle est intervenue depuis lors dans le rapport de l'Exécutif avec la disparition des modalités d'intervention financière régionale. Le CESER complète donc son avis initial en exprimant ses regrets sur un tel abandon.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE/FIBRE OPTIQUE/TRES HAUT DEBIT NUMERIQUE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Politique Rhône-Alpes numérique. Séance du 06-02-2012, avis n°2012-05

Consulté sur la nouvelle étape de la politique régionale en faveur du numérique, le CESER approuve le projet de la Région, notamment pour devenir animateur et tête de réseau d'un collectif régional de compétences numériques, aux côtés de l'initiative privée. Le CESER approuve également l'engagement financier prévu pour accompagner l'équipement en fibre optique. Enfin, l'Assemblée consultative appelle de ses vœux la traduction de l'ambition affichée, notamment par des ressources humaines et financières adaptées, ainsi que par une grande qualité de la gouvernance.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE/FIBRE OPTIQUE/TRES HAUT DEBIT NUMERIQUE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Développement du très haut débit numérique en Rhône-Alpes : volet usages et services. Séance du 20-09-2011, avis n°2011-13

Dans son rapport d'étape du 14-12-2010, le CESER a formulé une première série de propositions, centrées sur la couverture numérique du territoire régional en très haut débit. Ce second rapport a pour objet : de mettre en évidence les enjeux économiques et sociétaux d'usages et services numériques de plus en plus consommateurs de débit ; d'esquisser les grandes lignes d'un état des lieux de ces usages et services ; de rappeler les politiques publiques initiées pour faire face à la demande ; de formuler un certain nombre de recommandations intéressantes Rhône-Alpes. Pour le CESER, la Région doit jouer un rôle de chef de file d'acteurs publics, régulateurs de l'initiative privée, motrice du développement de l'Internet.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/RESEAU A HAUT DEBIT/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Le développement du très haut débit numérique en Rhône-Alpes : rapport d'étape. Séance du 14-12-2010, avis n°2010-20

Dans ce rapport d'étape, le CESER formule des préconisations pour éviter aux territoires de Rhône-Alpes un fort risque de déclin faute d'accès à Internet à un bon débit et à un coût abordable. A cet effet, le CESER propose une politique en Rhône-Alpes pour : optimiser les coûts de déploiement ; développer une politique régionale de cohérence et d'efficacité ; lutter contre l'écrémage des zones rentables par les grands opérateurs et doper l'intéressement des opérateurs privés passant contrat avec les réseaux d'initiative publique ; apporter un concours public complémentaire par une gouvernance de qualité et en tenant compte des capacités contributives locales limitées. Pour le CESER, il faut sortir de l'âge du cuivre téléphonique et déployer pour tous d'ici 2020 la fibre optique qui sera demain aussi essentielle que l'électricité.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/RESEAU A HAUT DEBIT/FIBRE OPTIQUE

[Télécharger l'avis](#)

TOURISME

Le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs en Rhône-Alpes. Séance du 01-04-2008, avis n°2008-03

Consulté, conformément à la loi, sur le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) avant sa présentation au Conseil régional, le CESER se montre satisfait de la définition, pour la première fois, d'un tel schéma en Rhône-Alpes. Il regrette cependant l'insuffisante lisibilité de la stratégie régionale, ainsi que l'absence d'un plan de financement. Il fait ensuite part de ses commentaires et remarques, puis propose quelques compléments, notamment sur le thème de l'eau ainsi que sur l'accueil des enfants et des jeunes à la montagne, avant de faire des propositions pour renforcer le pôle ressources et les capacités de veille / innovation pour anticiper les évolutions du tourisme.

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE/POLITIQUE REGIONALE RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

TRANSPORT

Contribution au débat public sur l'anneau des sciences. Séance du 07-12-2012, contribution n°2012-21

Très attaché à la résolution de la question du noeud routier lyonnais, le CESER souhaite que soient réalisés à la fois, et sans subordination l'un à l'autre, le projet de contournement autoroutier par l'Ouest de Lyon pour le transit relevant de l'Etat, et le projet de bouclage du périphérique lyonnais par "l'anneau des sciences" proposé par le Grand Lyon. Pour le CESER, ce projet est indispensable pour écouler les flux routiers locaux, et particulièrement opportun pour développer une nouvelle dynamique favorable aux transports collectifs et constituer ainsi un projet urbain global.

AGGLOMERATION LYONNAISE/CONTOURNEMENT ROUTIER

[Télécharger la contribution](#)

Contribution du CESER à l'enquête publique sur les itinéraires d'accès français à la liaison ferroviaire transalpine. Séance du 21-02-2012, contribution n°2012-08

En s'exprimant sur la composante française du projet de liaison ferroviaire transalpine, le CESER note que les lignes nouvelles soumises à l'enquête publique sont déterminantes pour l'avenir du développement économique de Rhône-Alpes. Pour l'assemblée consultative, les accès français sont ainsi une composante d'un projet européen majeur auquel le CESER est très attaché. Aussi souhaite-t-il que certaines préoccupations fonctionnelles ou de financement soient appréhendées sans attendre la déclaration d'utilité publique, mais également sans la retarder. Il remarque par ailleurs la qualité de l'insertion dans leur environnement des éléments du projet soumis à l'enquête. Et, au vu du dossier d'enquête, il émet un avis favorable.

LGV/TGV LYON-TURIN/ENQUETE PUBLIQUE /FRET

[Télécharger la contribution](#)

Document de cohérence des déplacements en Rhône-Alpes. Séance du 20-01-2012, avis n°2012-02

Consulté par le préfet de Région sur un document visant à mettre en perspective et en cohérence les grandes infrastructures nécessaires à Rhône-Alpes, le CESER voit dans ce document un outil utile pour éclairer les décideurs et formule un certain nombre de remarques sur les grandes options ferroviaires, routières, fluviales et aéroportuaires. En conclusion, il regrette cependant l'oubli de certaines infrastructures routières et autoroutières dont le besoin avait été pourtant souligné dans de précédents avis.

SCHEMA DE TRANSPORT/DEPLACEMENT/POLITIQUE DES TRANSPORTS /RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Débat public sur la LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon. Séance du 12-12-2011, contribution n°2011-20

Dans le cadre du débat public sur le projet de LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon, le CESER souligne le caractère essentiel d'un doublement de la LGV Sud Est pour l'avenir de Rhône-Alpes et du Sud Est. Pour le CESER, le choix du scénario de ligne nouvelle doit être orienté vers le plus efficace au plan économique, soit le scénario médian passant

par Roanne, en fonction des données financières contenues dans le dossier. Ce projet constitue une grande opération d'aménagement du territoire et de développement durable, offrant l'opportunité exceptionnelle de desservir le Centre et l'Ouest de la France, ainsi que Clermont-Ferrand et Roanne.

TRANSPORT FERROVIAIRE/LIAISON A GRANDE VITESSE : LGV/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Points stratégiques pour le fret ferroviaire en Rhône-Alpes. Séance du 20-09-2011, contribution n°2011-14

Le fret ferroviaire concerne particulièrement Rhône-Alpes compte tenu de sa position géographique privilégiée. Ainsi le CESER a-t-il décidé d'analyser cette activité marquée par un déclin qui constitue l'exception française sur le continent européen. Le redressement de la tendance, souhaitable pour de nombreuses entreprises et pour les générations futures, passe par une action déterminée en matière : de coûts et de services offerts par le mode ferroviaire sur un territoire régional qui devrait être une terre d'expérimentation ; d'intermodalité dans l'ensemble des fonctionnalités attendues par la demande sans opposer les modes les uns aux autres ; de performance du réseau ferré en volume et en qualité des capacités de circulation. (d'après l'éditeur)

TRANSPORT FERROVIAIRE/FRET/TRANSPORT DE MARCHANDISES
RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Schéma national des infrastructures de transport. Séance du 24-05-2011, avis n°2011-05

Consulté sur l'avant-projet de schéma national des infrastructures de transport (SNIT), le CESER note que le SNIT, fixant les orientations de l'Etat à 20-30 ans en matière de réseaux nationaux, devrait être un outil d'anticipation pour la demande de services pour les générations futures, mais présente également des limites, s'agissant notamment des réserves foncières ainsi que des choix de priorités de financement. Il passe ensuite en revue les projets intéressants pour Rhône-Alpes.

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT/SCHEMA DE TRANSPORT/DEVELOPPEMENT
DURABLE/PROSPECTIVE

[Télécharger l'avis](#)

Enquête publique sur le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise partie nord. Bureau du 17-05-2011, avis n°2011-06B

Le CESER Rhône-Alpes réaffirme son attachement à une mise en oeuvre à brève échéance du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, regrettant le retard déjà pris pour la partie nord. Le dossier d'enquête publique de cette partie nord confirme, au-delà d'opportunités pour les voyageurs, l'intérêt majeur de ce maillon clé pour le fret. Le CESER relève en outre la grande qualité d'insertion dans l'environnement du fuseau retenu par le Ministre.

TRANSPORT FERROVIAIRE/CONTOURNEMENT FERROVIAIRE DE L'AGGLOMERATION
LYONNAISE : CFAL/ENQUETE PUBLIQUE

[Télécharger l'avis](#)

Branche Sud LGV Rhin - Rhône : études préliminaires. Séance du 24-11-2009, avis n°2009-27

Consulté sur les études préliminaires de la branche Sud de la LGV Rhin-Rhône, le CESR fait part de ses réserves en raison de la sinuosité de la ligne, l'aménagement du territoire conditionnant selon lui l'avenir du projet. Aussi, pour éviter de voir différée la réalisation d'un maillon international et régional majeur pour Rhône-Alpes, plusieurs zones d'ombre doivent, selon le CESR, être éclairées avant le choix ministériel d'un fuseau.

LIAISON FERROVIAIRE/TGV RHIN-RHONE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)**Enquête publique sur la modernisation du canal du Rhône à Sète.** Séance du 07-07-2009, avis n°2009-16B

Au vu du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) de modernisation du canal du Rhône à Sète, le CESR donne un avis favorable à un projet qui concilie une impérative adaptation de l'ouvrage à la demande de transport et de tourisme avec une grande qualité d'insertion dans un environnement contraint. (d'après la publication)

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT/TRANSPORT FLUVIAL/CANAL/LIAISON
FLUVIALE/VOIE NAVIGABLE/TOURISME FLUVIAL/ENVIRONNEMENT/ENQUETE
PUBLIQUE/DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE/FLEUVE RHONE[Télécharger l'avis](#)**Schéma directeur régional d'accessibilité du service transport TER pour les personnes à mobilité réduite.** Séance du 02-06-2009, avis n°2009-14

La Région a reçu l'obligation d'élaborer un schéma directeur régional destiné à rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les services TER, ou des services de transports collectifs s'y substituant, selon un cadre légal soulevant de la part du CESR plusieurs interrogations. Il relève le projet réaliste et pragmatique de l'Exécutif régional pour appliquer la loi, tout en soulignant la nécessité d'une implication plus forte de l'Etat et de la SNCF pour financer notamment la mise en accessibilité des gares.

TER/ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE/PERSONNE
HANDICAPEE/PLANIFICATION DES TRANSPORTS/REGION RHONE-ALPES[Télécharger l'avis](#)**Accessibilité et fluidité des transports en Rhône-Alpes.** Colloque du Conseil économique et social régional Rhône-Alpes, 16-02-2009, Lyon, Ecole normale supérieure

A l'invitation du CESR, ce sont près de 250 personnes qui se sont rassemblées pour mieux comprendre les enjeux et les questions concernant les réseaux de transports tous modes en Rhône-Alpes. Tous les intervenants ont souligné les exigences d'accessibilité et de fluidité qui prennent davantage d'acuité avec la crise économique et le Grenelle de l'environnement. Il a d'ailleurs été souligné que la trentaine de projets d'infrastructures ferroviaires, autoroutiers, fluviaux ou aériens considérés par le CESR comme utiles pour satisfaire les besoins d'accessibilité et de fluidité sont tous compatibles avec l'esprit de la loi de programme du Grenelle. Le colloque a par ailleurs été l'occasion d'un échange entre la société civile et trois grands décideurs : Jacques Gérard, préfet de la région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, président du Conseil régional Rhône-Alpes et Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon, président du Grand Lyon. Tous ont souligné l'urgence de décider et d'innover sur les

financements. Et, pour le CESR, il ressort très concrètement de cet échange que la problématique du nœud lyonnais devrait être reconnue d'intérêt européen.

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT/PLANIFICATION DES
TRANSPORTS/INTERMODALITE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/DEVELOPPEMENT
DURABLE

[Télécharger les actes](#)

Le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise. Séance du 20-01-2009, avis n°2009-02

Consulté sur les études du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) dont l'objet est de recueillir les observations sur le partie Nord et les propositions sur le choix du fuseau de passage pour la partir Sud, le CESR demande que la réalisation de ce projet ne soit plus différée et souhaite que, pour la partie Nord du CFAL, une enquête publique soit lancée très rapidement selon le tracé qu'il avait préconisé, et qui a été retenu et, pour la partie Sud, que les négociations locales de choix d'un fuseau tiennent compte des fonctionnalités de desserte, du coût et de la meilleure insertion environnementale du projet.

TRANSPORT FERROVIAIRE/FRET

[Télécharger l'avis](#)

Branche Sud LGV Rhin-Rhône : observations du CESR Rhône-Alpes relatives aux études préliminaires. Bureau du 02-12-2008, avis n°2008-11B

Après avoir rappelé son attachement au projet, le CESR fait part d'observations et d'interrogations à la lecture du dossier d'informations destinées à enrichir et préciser le dossier d'études préliminaires devant être soumis à une consultation formelle début 2009. Parmi ses observations, le CESR souscrit pleinement à la démarche proposée pour valoriser le réseau existant pour les voyageurs comme pour le fret, et renouvelle son intérêt pour une LGV tangentant Bourg. Il termine en insistant sur la nécessité de proposer un service voyageur attractif, ainsi qu'un bon dimensionnement pour les trafic fret.

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT/TRANSPORT FERROVIAIRE/TRANSPORT DE
VOYAGEURS/FRET/TGV RHIN-RHONE

[Télécharger l'avis](#)

Le schéma régional des services de transport. Séance du 18-03-2008, avis n°2008-02

Consulté sur le projet du schéma régional des services de transport, le CESR reconnaît que le texte proposé constitue un document de cadrage prospectif approfondi de la politique régionale sur lequel il demande pour certains points un surcroît d'ambition (enjeu du Grand Sud Est, transport fluvial et aérien...) et pour d'autres des adaptations (politique foncière, plateformes intermodales...). Il note toutefois que l'équilibre prévisionnel entre dépenses et recettes est difficile à tenir.

SCHEMA REGIONAL DES TRANSPORTS/POLITIQUE REGIONALE/BUDGET
REGIONAL/PROSPECTIVE
REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

URBANISME**Pour une maîtrise foncière des territoires de Rhône-Alpes en métropolisation.** Séance du 24-11-2009, contribution n°2009-26

Partant du principe selon lequel l'avenir de Rhône-Alpes passe pas une métropolisation réussie générant le moins possible d'effets pervers d'étalement urbain et de consommation d'espace, le CESR propose de traiter des voies et moyens d'intervention sur l'outil foncier au service d'une stratégie de métropolisation bénéficiant à l'ensemble du territoire rhônalpin, tout en tenant compte qu'au-delà des outils, une gouvernance est nécessaire. Le CESR dégage ensuite quelques pistes d'action : concertation pour concilier les usages, logiques de projets et d'anticipation, densification maîtrisée, respect de la hiérarchie des niveaux de responsabilité et décision, appropriation citoyenne...

METROPOLE/FONCIER/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)**Observations et réflexions autour de la politique de la ville en Rhône-Alpes.** Séance du 16-10-2009, note n°2009-21 bis

Cette note capitalise les travaux et les auditions du CESR sur la politique de la ville et de rénovation urbaine des quartiers en difficulté en Rhône-Alpes. Elle recense des observations concernant différents quartier rhônalpins dits sensibles sur lesquels des projets importants de rénovation urbaine sont mis en oeuvre. Elle permet également de dégager des pistes de réflexion.

POLITIQUE DE LA VILLE/RENOVATION/INSERTION
SOCIALE/GOUVERNANCE/PARTICIPATION DES HABITANTS/LOGEMENT
SOCIAL/QUARTIER DEFAVORISE/QUARTIER PRIORITAIRE
RHONE-ALPES[Télécharger la note](#)**VIE ASSOCIATIVE****La vie associative en Rhône-Alpes : un monde associatif dynamique partie prenante d'une démocratie vivante.** Séance du 19-01-2010, avis n°2010-01

Le CESR fait tout d'abord le constat selon lequel, dans le monde associatif, les partenariats institutionnels sont nombreux (Etat, Région, Département, Commune, EPCI), mais leur implication respective manque de lisibilité et de visibilité auprès des associations. Il souligne ensuite le besoin de soutien des associations pour favoriser l'engagement bénévole et insiste sur le rôle joué par l'emploi associatif dans le développement économique de la région Rhône-Alpes. Un rappel des préconisations du CESR est proposé en fin d'avis.

VIE ASSOCIATIVE/BENEVOLAT/EMPLOI/COLLECTIVITE
TERRITORIALE/PARTENARIAT/SUBVENTION[Télécharger l'avis](#)